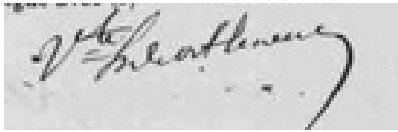
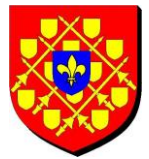


les Ponts de Mervent - L'installation des maisons forestières.

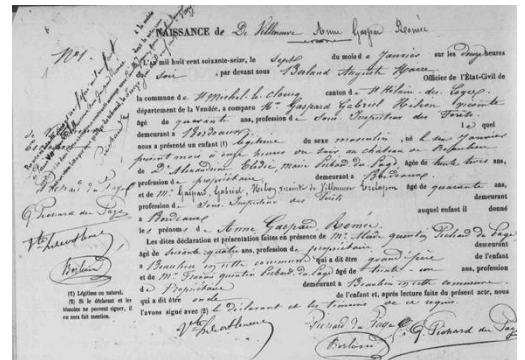
Le Pont du Déluge :

Œuvre de Mr Gaspard Gabriel Héllion de Villeneuve-Esclapon (° 24. 11. 1835 à Grasse –Alpes-Maritime + 1907 – signe Vte héllionvilleneuve), vicomte de Villeneuve-Esclapon, dont la famille blasonne (blason ci-contre), est garde général des Forêts de France, demeurant à Fontenay pour son travail. Il est le fils de Charles Auguste Romée comte de Villeneuve-Esclapon demeurant à Aix (en Provence) et de Louise de Lyle Taulane.



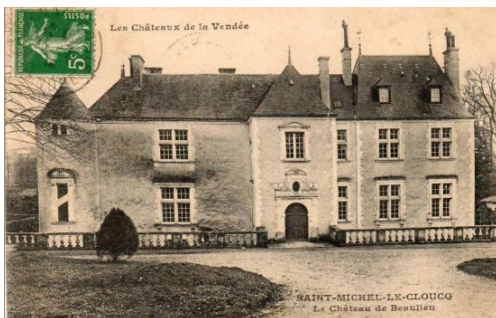
Il épouse à St-Michel-le-Clouc, le 20. 2. 1865 Alexandrine Elodie Marie Pichard du Page, fille d'Alcide Quentin et de Anaïs Bailly Du Pont, demeurant au château de Beaulieu à St-Michel-le-Clouc ; il est âgé de 29 ans et son épouse a 22 ans (° 23. 7. 1742 Fontenay et + 1902). Au château où il s'installe pour quelques temps, ses beaux-parents ont à leur service : un cultivateur jardinier, un cocher, une cuisinière, un valet de chambre, une femme de chambre et une « *filie de peines* » (femme exécutant des tâches pénibles).

Au recensement de 1866, Mr Gaspard Gabriel Héllion de Villeneuve-Esclapon est dit alors « *Sous-Inspecteur des Forêts* », propriétaire demeurant à Bordeaux mais domicilié à présent chez son beau-père, au château de Beaulieu commune de St-Michel-le-Clouc. Mais à celui de 1872 et celui de 1876 il ne demeure plus en cette commune. La famille Pichard du Page a aussi un Hôtel particulier à Fontenay.



Ils vont avoir un fils unique : Anne Gaspard Romée ° 7.

1. 1876, né à St-Michel, car son épouse est probablement venue accoucher auprès de sa famille ; sont présents : Mr Alcide Quentin Pichard du Page (76 ans) grand-père propriétaire à Beaulieu et Mr François Quentin Pichard du Page (31 ans, oncle) demeurant également à Beaulieu.



Le château de Beaulieu : il dépendait de la seigneurie de Saint-Pompain. C'est un logis fortifié du XVII^e, partiellement restauré, dont le plan est classique : habitation principale précédée d'une cour encadrée de bâtiments de dépendances. L'entrée se fait par un porche rond. Le château, en contrebas, est séparé des dépendances par un profond fossé. Il est muni d'une ancienne tour de défense et de deux échauguettes carrées. Cinq familles s'y sont succédé : du Pont aux XVI^e et XVII^e siècles, de Grimouard au XVII^e, Massé au XVIII^e siècle, **Pichard du Page** du XVIII^e au XX^e siècle. Actuellement propriété de la famille de Fleuriau.

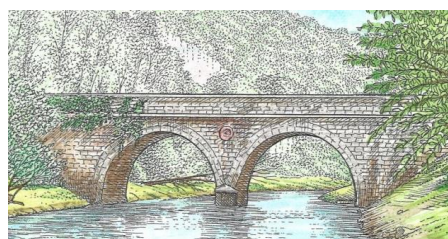
Mr Gaspard Gabriel Héllion de Villeneuve-Esclapon est arrivé dans notre région en vue d'opérer à une amélioration de nouvelles routes forestières destinées à faciliter l'exploitation de la forêt de Mervent-Vouvant. Il est alors dit « *garde général des travaux d'art et ingénieur* » (sic) ainsi que le signale une coupure de presse de cette époque.

Il est, vers 1860, résidant à Mervent néanmoins il n'apparaît pas sur les recensements du moment. Cependant, pour préparer les repérages et la marche du début des travaux, il a pût loger chez Mr Maurice Mesdeau, brigadier forestier et maire (de 1865 à 1868) demeurant alors au Clos (46° 31' 17' N - 0° 46' 16' W).

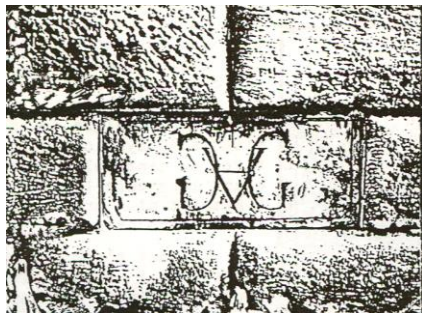


Déjà, en octobre 1861, il est fait une première demande de travaux fondés sur la difficulté d'exploitation de la forêt de Mervent-Vouvant (puisque à cheval sur ces deux communes). Ceci, afin de favoriser le débardage et le transport des bois dans cette forêt où la circulation pose problème (voir bull. n° 26).

L'adjudication n'eut lieu qu'en décembre 1863 et les travaux commencent de suite. Il débute par la réalisation d'abord d'une première partie : une route partant des *Ouillères* et allant jusqu'au *Petit-Maillezais*, avec la construction de deux premiers ponts (



p. précédente à droite) : *Diet* (46° 32' 00'' N - 0° 46' 26'' W) en 1863, avec deux arches, fait de **p. 2179**



moellons piqué pour un coût de 30.000 frs (un franc de 1850 était égale à 3,27 euros d'aujourd'hui = plus de 98.100 E), et le *Pont du Déluge* (46° 32' 15'' N - 0° 45' 31'' W – ci-contre et p. précédente) en 1864, avec une seule arche, aussi en moellon pour la somme de 17.000 frs (= plus de 55.590 E). Ce dernier fait 13, 25 m. de haut et l'un de ses parapets fait 202, 50 m ; les pierres du *Pont du Déluge* proviennent des carrières de la *Gajonnière* et de la *Jamonnière* qui furent acheminées par le « *chemin de la Brune* » (P GPS 46° 32' 08'' N - 0° 45' 37'' W), chemin qui prit alors le nom de l'un des ingénieurs responsables de la construction dans les années 1863-64. Ce fut d'ailleurs, lors de cette construction, que disparurent les derniers vestiges des anciennes verreries gallo-romaines installées jadis dans ce tènement. Sur ce pont-là, de toute beauté, à sa base, Mr Héllion de Villeneuve-Esclapon a fait sculptés ses initiales **H V** enlacées entre deux **G** dos à dos (pour : Gaspard, Gabriel, Héllion, Villeneuve).



Près de ce pont du Déluge, sur le « *Chemin de la Brune* », en 1906, un terrible accident eut lieu. A cheval, Mr Henri de Fontaines (voir bull. ° 11) fait une chute mortelle. Grand chasseur, cet homme respectable était aimé de tous. Aussi, tous ses amis cynégétiques firent élever une stèle (46° 32' 08'' N - 0° 45' 37'' W – ci-contre) à la mémoire de « *Monsieur Henri* » ainsi qu'on le surnommait.

Puis, la deuxième partie comprendra : une route partant du *Rond-point du Petit-Maillezais* (46° 31' 22'' N - 0° 47' 18'' W) rejoignant la grande route de Pissotte en passant par le *Rond-point de St-Luc* (46° 30' 45'' N - 0° 47' 32'' W) avec la construction du *Pont de Doreau* dont l'autorisation a lieu en décembre 1864, l'adjudication en mars 1865, et la finition en novembre 1866. Néanmoins, les travaux ont dû prendre du retard car sur la borne située à gauche, à l'entrée de la forêt en venant de Pissotte, et près du ruisseau de l'Ugron qui descend du *Poiron*, il y a écrit : 1866.

Cette grosse pierre sculptée dite « *Borne du Cor de chasse* » (**P GPS**), puisqu'un cor de chasse y a été buriné sur le devant avec à l'intérieur un **A** et aussi l'inscription « *Route forestière n° 1* », qui part d'ici et finit presque à la sortie de la forêt proche des *Ouillères*.

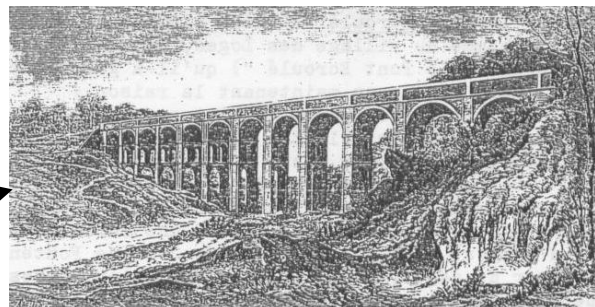
Au dos, une date « **MDCCCLXVI** » (1866), sur le côté droit « *Forêt de Vouvant* », et sur le côté gauche « *Le Pont Puchaud* » qui indique que, jadis, ici, il y avait une planche dit aussi pont permettant de franchir le petit cours d'eau nommé l'Ugron qui descendait du *Poiron*.



Sur cette portion de route, il a fallu pour franchir un profond ravin édifié un viaduc, pont bien plus important que les deux précédents. Le devis primitif fut complètement modifié par Mr Gaspard Gabriel Héllion de Villeneuve-Esclapon ; au lieu des voûtes à arêtes insuffisantes pour le soutènement de la route, il substitua deux rangs d'arches superposées perpendiculairement à la route, et un grand ceintre parallèle. Une heureuse économie réduit la dépense à environ 30.000 frs (un franc de 1850 était égale à 3,27 euros d'aujourd'hui = plus de 98.100 E), c'est-à-dire au tiers de ce qu'elle eut été en employant les moellons piqués des ponts de *Diet* et du *Déluge*.

La presse souligne encore : « *la solidité n'y perd rien et l'œil n'en souffre pas !* ».

Hélas, cette économie sera fatale au pont de *Doreau* !



Sur les travaux de M. de Villeneuve, garde général des travaux d'art, fit, en octobre 1861, une première demande de travaux fondée sur la difficulté d'exploitation. L'adjudication n'eut lieu qu'en décembre 1862.

Les travaux commencèrent tout de suite. Le pont de Diet, au fond d'une vallée délicieuse, fut achevé dans l'été 1863, le pont du Déluge en 1864. Ces deux ponts, entièrement faits en moellon piqué, ont coûté : le premier, 30,000 francs ; le second, 47,000 francs à peu près.

Cette première partie des travaux avait été autorisée en 1862, par le ministre des finances.

Restait le viaduc de Doreau, bien plus important. L'autorisation eut lieu en décembre 1864. L'adjudication en mars 1865. Le devis primitif fut complètement et heureusement modifié par M. de Villeneuve ; au lieu de piliers avec une seule grande arche, et des voûtes à arêtes insuffisantes pour le soutènement de la route, il substitua deux rangs d'arches superposées, perpendiculaires à la route, et un grand ceintre parallèle. Une heureuse économie réduit la dépense à environ 30,000 francs, c'est-à-dire au tiers de ce qu'elle eût été en employant les moellons piqués de Diet et du Déluge. La solidité n'y perd rien, et l'œil n'en souffre pas. Cette dernière partie sera livrée en novembre 1866, probablement.

Rendons hommage au talent et à l'habileté de M. de Villeneuve, qui fait un parc d'une forêt presque impraticable. Bientôt les chasses y seront aussi faciles qu'à Compiègne.

Malheureusement, la solidité prévue par Mr de Villeneuve n'est pas concluante car peu p. 2180 après sa construction, une nuit, le fragile viaduc de *Doreau* s'écroule brusquement tout d'une pièce (Au pays Vendéen par G. Guillemet). Les travaux sont à reprendre, il faut déblayer tout ce fatras de moellons afin de libérer le petit ruisseau du *Palleneau* (qui descend jusqu'au village de *Doreau* pour se jeter dans la rivière *Vendée*), construire un petit aqueduc pour le passage de cet affluent, puis combler cette profonde vallée et refaire la route. Aussitôt, ce lieu-dit est appelé couramment « *Le Pont-Ecroulé* » (P GPS) et même encore de nos jours.

Bien sûr, l'effondrement, dans la nuit, a dû provoquer un bruit effroyable qui n'a pas manqué de réveiller les habitants du village tout proche de *Doreau*.

Ces travaux ont nécessité l'embauche de nombreux ouvriers venus de l'extérieur mais aussi de la main-d'œuvre locale. On a déploré quatre décès accidentels dont : un terrassier, un mineur terrassier, un terrassier routier et un carrier terrassier (voir bull. n° 26 p. 425). Les ouvriers logeaient alors dans les villages proches des travaux, à *Doreau* et à *Gourdin*. Pour accéder à ces deux villages mais surtout à l'endroit précis où doit être monté ce pont, une belle route (P GPS), très large, empierrée, a été réalisée ; on peut encore la voir en partant du Rond-point de St-Luc, elle descend jusqu'à l'eau du barrage qui, là, a recouvert le village de *Doreau*.

Trois autres ponts existent, en plus, à Mervent mais ils ne desservent pas forcément la circulation des bois coupés en forêt :

Le pont de Perrure (P GPS 46° 30' 13" N - 0° 44' 48" W) enjambe la rivière *Vendée*, ~~le pont des Ouillères (ou Vieux Pont ou pont roman 46° 31' 23" N et 0° 44' 53" W)~~, le plus ancien et le seul jadis à Mervent (aujourd'hui sous les eaux du barrage) franchissait la rivière *Mère* et **Le pont de la Vallée** (détruit et réhaussé lors de la création du barrage ; point GPS 46° 31' 25" N - 0° 44' 59" W), de même.



Bien évidemment si cette nouvelle route améliore le transport du bois, elle va très vite faciliter le tourisme.

On assiste alors à un engouement pour ce coin de forêt qui est le poumon vert de la Vendée. Mervent est même renommé pour les bienfaits de son bon air notamment pour les jeunes enfants qui sont alors placés, pour l'été, dans des familles merventaises.



De plus, le développement du tourisme « *presque de masse* » est fulgurant et l'on assiste à l'édification de nombreux hôtels, restaurants ou pensions : plus particulièrement à *Pierre-Brune* où le Père de Montfort est vénéré et où les hostelleries se dotent d'un certain confort et même d'un terrain de tennis, . . . On y trouve, des boutiques de bimboleries, une guinguette, plusieurs bistros, mais surtout une très grande hôtellerie moderne avec des annexes louées, déjà, pour plusieurs jours, . . .



De plus, le chemin de fer qui arrive maintenant à la gare de Bourneau-Mervent, déverse chaque dimanche des wagons bondés de voyageurs qui regagnent la grotte par le « *sentier des Pèlerins* » (bull. n° 29).



Le bourg a aussi ses visiteurs notamment à « *l'auberge de la Belle Rosalie* » (maison particulière) qui reçoit surtout les aristocrates locaux, chasseurs

invétérés et surtout bons vivants, attirés tout particulièrement par les charmes de Rosalie, qui d'ailleurs était très belle, et de sa sœur Génie (bull. n° 23).

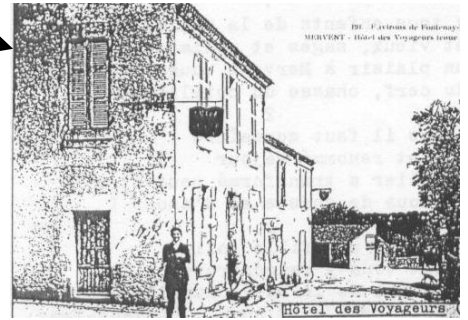


Puis, pareillement, il y avait à la Vallée, « l'Hôtel Clochard » renommé lui aussi à cause p. 2181 de la présence d'Eugénie dont les charmes étaient plus contestables mais dont les prestations spécifiques attiraient surtout les militaires de Fontenay (voir bull. n° 43).

Enfin, dans le cœur du bourg « l'Hôtel Gourdon », n'avait pas ce style de renommée : très chic pour l'époque, avec un maître d'hôtel et une cuisine raffinée, des chambres et des annexes, que fréquentait surtout une clientèle huppée !

L'ouverture de cette nouvelle voie forestière n° 1 a-t-elle favorisé le développement de la commune de Mervent ? Il semblerait, en tous cas, qu'elle y a fortement participé !

C'est également vers cette époque, et en vertu d'un Décret du 28 avril 1862, que l'Etat fait construire des maisons forestières (jusque-là, les officiers forestiers demeuraient dans des maisons particulières ou



dans leurs familles respectives), à peu près toutes sur le même modèle, pour loger les gardes forestiers. Une remarque : pour les gardes champêtres comme pour les gendarmes et les gardes forestiers, le port de la moustache était obligatoire et ce jusqu'en 1920 au moins. Les sergents-gardes qui contrôlent les bois vivent physiquement dans la forêt la plus grande partie de leur temps. Ils sont assermentés.

← **Garde-forestier** sous l'Ancien Régime

Mr Héllion de Villeneuve-Esclapon a-t-il joué un rôle dans

leurs constructions ?

Napoléon III, restaure l'Administration civile des Eaux et Forêts, car l'exploitation de la forêt est devenue une valeur sûre. D'ailleurs, il rattache en 1862 le Service des Ponts et Chaussées à l'administration forestière. Il faut des gardes et surtout, il est préférable de bien les loger.

Les gardes forestiers, au XIX^e siècle, ne sont pas ceux de l'ancien Régime. Leur position deviendra alors beaucoup plus modeste, ainsi que leur salaire. Le garde habite en lisière ou au milieu de la forêt, dans les maisons forestières. Chaque jour, il fait deux tournées, surveillant et examinant tout : arbres, ouvriers sylvicoles et animaux sauvages. Rien ne lui échappe de ce qui concerne l'entretien de son bois. Cette surveillance n'est pas toujours sans danger en raison des braconniers et des maraudeurs...

mais le garde aime son métier et le transmet souvent à ses enfants. A l'origine (dès 1800), c'est un logement de fonction généralement situé en bordure de forêt, pour en faciliter la surveillance, car celle-ci se fait encore fréquemment piller. Cet habitat est destiné à accueillir un ou plusieurs gardes forestiers. Cette maison est souvent de taille moyenne, parfois avec un étage, destinée au logement d'une famille. De plus, autour on y trouvait deux ou trois petites parcelles dont une pâture pour le cheval du garde. Il jouit d'un hectare de terrain attenant à la maison. Il peut avoir deux vaches et deux porcs qu'il nourrit sur place.

Costumes de garde forestier (gauche) avec détail du shako par temps de pluie et du collet, et du **brigadier 1891** (droite) →



En session de l'année 1884 (6. 1.) « le Conseil de Fabrique s'est réuni dans l'une des salles du Presbytère » : Art. 1^o le Conseil décide de faire faire le **dallage de l'église** à partir de la grande porte jusqu'au 1^{er} banc (sans doute devant le chœur). Le dallage sera fait par les soins de Célestin Boutin demeurant dans ce bourg. Il le fera faire en ciment avec béton comme celui qui a été fait aux **maisons forestières** (construites dans ces années-là). On en conclut donc que déjà plusieurs de ces maisons forestières ont été élevées. (plan 1810 St-Luc)

Voyons d'abord, celles qui se trouvent en périphérie de la forêt.

Commençons au départ de la *Route Forestière* n° 1, où se trouve, non loin, la nouvelle maison forestière de St-Luc mais qui fait partie de la

Ne vous étonnez pas si au cours de cette longue énumération des employés de l'administration forestière, je donne la date et le lieu de naissance des enfants, c'est pour essayer, entre autre, de suivre les différentes mutations du garde en question.

Maison forestière de St-Luc : plan 1844 (fait partie de Pissotte P. GPS : N 46° 30' 45.26'' - O 0°47'33.59'').



On y accède par une route (autrefois un chemin probablement le *chemin de St-Luc* ou *allée de St-Luc*) qui se termine à la métairie et aux rochers de *St-Luc*. Elle fait face au canton de *St-Luc* (bois).

Mais précédemment, bien avant cette nouvelle construction, il y avait une maison particulière (comme pour celle de la *Logette*) qui abritait des gardes forestiers et, ce, depuis plusieurs décennies.

De plus, y était signalé (comme pour celle de la *Logette*) un cabaretier. Vous pouvez en

apercevoir les vestiges : en descendant de la route forestière de *St-Luc* vers la rivière *Vendée*, elle se trouve sur la gauche.

Dans, cette habitation, aujourd'hui en ruine (46° 30' 06'' N - 0° 47'46'' W), on peut encore y voir une vieille cheminée ainsi que des pans de murs encore importants.

Il y avait également un point d'eau assez grand, ainsi qu'on peut le voir sur les deux plans, une mare presque en face de la propriété « *Le Roc Saint-Luc* » (46° 30' 22'' N - 0° 47'42'' W) toujours visible.



Aujourd'hui, cette réserve d'eau semble un peu envasée et est couverte de nénuphars. Un lieu probablement habité par les grenouilles !

En des temps lointains, ce réservoir devait être très utile pour les habitants du lieu !

Selon les recensements de Pissotte seront garde :

1836 : **Guillon** Pierre 36 ans (° 1800 où ?) **garde forestier** x Marie Rousseau 37 ans : Jean, Casimi, Auguste, Marie, Adèle.

Et aussi **Legoullier** Etienne 39 ans (° 1797 où ?) **garde à cheval** (de la forêt ?) x Julie Grisaud 37 ans et une servante de 14 ans.

1841 : **Guillon** Pierre 41 ans **garde forestier** x Marie Rousseau 42 ans : Jean, Casimi, Auguste, Marie, Adèle et Clarisse.

1846 : **Charlain** Charles (° 1805 où ?) 41 ans **garde forestier** x Clémentine Dupuy 38 ans : Clémence 11 ans et Dupuy Thérèse 69 ans belle-mère ainsi qu'un domestique de 19 ans.

1851 : **Charlain** Charles 46 ans **garde forestier** x Clémentine Dupuy 43 ans : Clémence 16 ans et Dupuy Thérèse 74 ans belle-mère ainsi qu'une domestique, Rose Massé, âgé de 19 ans.

1856 : **Charlin** Charles 51 ans **garde forestier** x Clémentine Dupuy 48 ans : Clémence 21 ans et Dupuy Thérèse 79 ans belle-mère ainsi qu'un domestique, François Massé âgé de 14 ans.

1861 : **Chantrel** Auguste 36 ans (° 1765 où ?) **garde forestier** x Virginie Besbauf 31 ans : Edgard Auguste 1 ans.

1866 : **Chantrel** Auguste 42 ans **garde forestier** x Virginie Besbauf 36 ans : Edgard Auguste 6 ans, Emile Alphonse 4 ans.

1872: **Marqueteau** Jacques 42 ans (° 1832 D.Sèvres) **garde forestier** x Rose Chafracou 27 ans : Victorine 5 ans, plus un domestique jardinier de 13 ans.

A ce moment-là, à *St-Luc*, il y a le nommé Julien Chauvat 32 ans (° Maine et Loire), qui est cabaretier mais dans l'ancienne maison particulière (aujourd'hui en ruine voir plus haut) ; de son épouse Marie Perraudau, il a trois enfants.

La nouvelle maison forestière est de la même facture que celle de la *Balingue* et presque comme celle du *Clos* au bourg de Mervent. Cependant, elle possède comme la *Balingue*, en plus, sur l'un de ses



pignons (Nord) une petite porte-fenêtre arrondie et un petit balcon. En-dessous, on peut lire **p. 2183** « **Maison Forestière de St-Luc** ». Elle fut construite probablement aux alentours de 1876. Bien sûr, elle possédait son jardin, une pâture et un pré (au total 1 hect.).

1876 : Marqueteau Jacques 47 ans) garde forestier x Rose Chafracou 32 ans : Victorine 9 ans, plus un domestique de 12 ans.

1881 : Marqueteau Jacques 52 ans garde forestier x Rose Chafracou 36 ans : Victorine 14 ans.

1886 : Marqueteau Jacques 56 ans garde forestier x Rose Chafracou 41 ans.

1891 : JEAN Jean 35 ans (° 1856 où ?) garde forestier x Marguerite Paillat 31 ans : Félix 6 ans, Gaston 5 ans.

1896 : JEAN Jean 40 ans garde forestier x Marguerite Paillat 36 ans : Félix 11 ans, Gaston 9 ans.

1901 : Potiers Léopolt Charles, 44 ans (° 1857 Cherbonnetis Loire Inférieur) garde forestier x Léontine Faivre 30 ans (° 1870 Fontenay) : Maurice 12 ans (° 1889), Edgard 11 ans (° 1890) plus un domestique de 13 ans.

1906 : Potiers Léopolt Charles 49 ans garde forestier x Léontine Faivre 36 ans (° 1870 Fontenay) : Maurice 17 ans (° 1889), Edgard 16 ans (° 1890), plus un domestique.

1911 : Guitton Alfred 38 ans (° 1873 à St-Michel-le-Clouc x 1911 à Mervent ; son père Eugène qui signe très bien est scieur-de-long ; + av 1921 où ?), garde-forestier x Marthe Suaudeau (° 1887 à Mervent + 19. 1. 1967 Mervent) : Raymond (° 28. 1. 1911 à **St-Luc** décédé en 1915 chez son oncle Suaudeau domicilié à la *Jolitière* ; ensuite il est nommé à St-Jean-de Monts et après 1936 Alfred Guitton est retraité à Mervent dans une maison qu'il s'est fait construire à La *Jolitière* sur un terrain qui vient de son épouse ; il décède bien après 1936), :

André dit *Dudule* (° 1917 Pissotte), Gisèle (° 1920 Pissotte), plus une domestique.

Pas de **recensement** pendant la guerre 14-18.

1926 : Jézéquel Frank (° 1903 Laval) aviculteur (éleveur d'oiseaux et de volailles) semble faire office de garde forestier x Gertrude ? (° 1903 Suisse).

Tout proche, de l'autre côté de la route et à gauche, se trouve la propriété privée du « *Roc St-Luc* » (46° 30' 12" N - 0° 47' 44" W) et son fantastique « *Chalet Espierre* » (ci-dessous) avec son parc qui abrite d'antiques vestiges de sarcophages de l'époque gallo-romaine et mérovingienne (voir bull.n° 7).

1931 : Sirot Eugène 60 ans (° 1871 Pouzages) garde-chasse et avec lui comme servante M.Louise V^{ve} Boulet (° 1873 à Bonny Loiret).

1936 : Goupilleau Léon garde particulier x Ernestine Debien : Gisèle (° 1925 Roche/Yon).

1943 : Mr Barradeau, garde forestier.

Deux ou trois décennies après la Grande Guerre, dans un pré légèrement pentu limitrophe du jardin de la maison forestière, on a trouvé à environ 10 mètres du potager du garde, un trésor (voir bull. n° 7). De sa fenêtre, le garde forestier (Mr Baumard), intrigué, regarde les allées et venues des chercheurs. Dès le lendemain, les gendarmes sont sur les lieux et la presse tire un article (18. 7. 1951 *La Résistance de l'Ouest*). Mais, le trésor s'était bel et bien envolé ! Mais, depuis combien d'années, les gardes forestiers et leurs familles ont-ils dormis près de ce fabuleux magot ? En fait, c'était un trésor caché juste avant la seconde guerre mondiale (lire les articles de presse dans le bull. n° 8).

Après cet évènement, la Maison forestière fut un rendez-vous de chasse à course pendant quelques années !



Après la découverte du trésor de St-Luc
26-7-1951



Nous appartenons pour la plus part d'entre nous à une génération qui a été en France de manier des jours d'or. Beaucoup n'ont fait qu'apercevoir les pièces en circulation avant la première guerre mondiale. André Babin moins encore, puisqu'il n'a que 19 ans. Je n'avois jamais vu de pièces d'or, nous n'en eûmes que quelques-unes lorsque je suis allé me glisser entre les doigts. Et la vue des pièces lui donna une nuit d'insomnie.

A quelques centimètres du trésor

À deux reprises, M. Babin et son fils trépassèrent de près le trésor. Comme on le sait, M. Babin est le fermier du comte Espierre depuis quatre années. Il avait renoncé pour les chances de sa fortune aux autres où se trouvait enterré le trésor.

Pourquoi ? Il n'en sait rien. Cependant, il y a quelques semaines, il décida de le défricher et, aidé de son fils, il se mit à l'ouvrage. Et sa machine fit le gros du travail, le main dut passer en bordure de la baie très fournie, mais le cultivateur, défonçant le ter-

En haut : Cette aimable tentative a bien voulu se plier aux

Voici, hélas sans aucune date, les gardes qui se sont succédés ensuite : **Rousseau ?**, p. 2184 **Baumard ?**, **Guillon René**, **Landry Hubert**, **Baguenard Michel** (de ? à 1979), **Lemaire Philippe** (natif de Bouin), **Caillé Nicolas**, l'actuel garde.

Nous continuons notre prospection des maisons forestières toujours dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et nous arrivons à la *Balingue*.

Maison forestière de la Balingue (L'Orbrie) : (46° 29' 53'' N - 0° 45' 36'' W).

Autrefois, naturellement, la nouvelle maison forestière, que nous connaissons, n'existait pas !

Elle sera élevée très proche de l'embranchement dit « *Carrefour de la Balingue* » appelé aussi « *Carrefour de la Beaulieu* », sur le bord de la *route forestière de la Balingue* sur des parcelles faisant partie de la forêt domaniale de Vouvant. Aujourd'hui, cette route forestière passe devant la maison mais autrefois le tracé était derrière (aujourd'hui encore, on voit très bien cet ancien chemin). En 1809, la Nation possède à l'Orbrie une parcelle boisée portant le n° 542 (mareau de bois dans la forêt de Vouvant) dont une surface de 729 arpents (= 3 h. 64 a. 50).

La Balingue 1810 l'Orbrie →



Mais, précédemment, avant la construction de ces maisons forestières modernes, les gardes résidaient, peut-être d'abord, dans le quartier populaire de Bône, à la *Pavée* (aujourd'hui, rue de la Gravée, très pentue et étroite ; voir plus loin : plan) tout au moins jusqu'en 1856 et, après cette date et jusqu'en 1876, à la « *Maison de la Folie* », paroisse de l'Orbrie. Un logis (appartenant en 1809 à Mr Brunetière) et des métairies ou fermes composent ce tout petit village. Ce hameau, que jouxte un étang important, se trouve très près de la rivière *Vendée* mais pas très près de la forêt.

La Folie 1843 l'Orbrie →



Mais où le garde logeait-il ? Dans l'ancien logis ou dans l'une des fermes ?

Avant le commencement de la rédaction des recensements, je n'ai trouvé sur l'Etat-civil de l'Orbrie que deux gardes forestiers : **Pître** (déjà vu p.) et **Toutain** (sur lequel, je n'ai pas grand-chose).

1792 : Pître Pierre (° 1766 où ? natif de la région de Pontoise, est le fils de François Noël aussi garde de la forêt, veuf de Catherine Halé, demeurant à Neuvy – Seine et Oise) **garde de la forêt**, ainsi que l'on disait alors, qui est souvent sollicité comme notable pour être parrain d'enfants du voisinage.



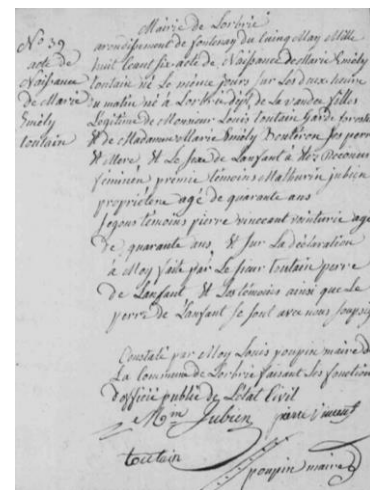
Célibataire, il a pour tenir sa maison une *filles de confiance*, Marie Belaud, native de Mervent. D'ailleurs, il l'épouse à l'Orbrie le 1^{er} fructidor de l'an II (18. 8. 1794). Elle est la fille de feu Pierre Belaud et de Renée Rocher qui demeure au *Prieuré*, devenu une petite exploitation agricole, au bourg de Mervent.



← Le **Prieuré** de Mervent

Le 30 septembre 1796 (dossier généalogie Belaud + garde-forêt) an 4 : Pierre Pître, achète comme Biens Nationaux (appartenait au Clergé), le **Prieuré** de Mervent où est installée sa belle-famille Belaud-Guesdon (Pierre-Belaud ° 1794 et époux de Marie Guesdon fille de . . Guesdon, descendante de Marguerite Potereau, fille, mariée à François

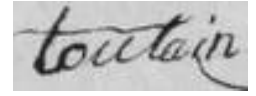
Guesdon fils (et DCD av 1606 etc.), sergent royal en Poitou, demeurant au bourg de Mayrevant au **Prieuré** en 1588) ; décès : 3 décembre 1793, à l'Orbrie, de Charles Guesdon, journalier, 54 ans né à Mervent en 1739, fils de **Léonard Guesdon** métayer (du **Prieuré** ?) et de feu Jeanne Brillouet Le couple va avoir : Pierre Augustin Gabriel (° An VIII est présent Louis Nicolas Savary nommé lieutenant de la Maîtrise en 1770, propriétaire à L'Orbrie et *Demoiselle* de Suyrot propriétaire de Puy-Chabot – à ce propos dans le bulletin n° 54, 3^{ème} partie, p.1797 j'ai écrit « De Surcot » au lieu de « De Suyrot »), François Marie (° 5 germinal an 10), Alexis Marie (° 14 floréal an 13, parrain Mr Marie Joseph Raison, notable), Fidèle Epolite (° 25. 6. 1808 parrain Mr Armand Fidèle Raison, voisin et notable de l'Orbrie), . . . En 1809, Pierre Pître garde forestier possède (l'Orbrie, Etats des Sections de A et C en 1809) la parcelle 105, une vigne



d'une surface de 2 journaux (80 ares). Mais je ne sais pas où il demeurait alors à l'Orbrrie. **p. 2185**

1806 : Toutain Louis (° ?) garde forestier x Marie Emèly Bouteron (° ?) dont une fille née le 5. 1806 à l'Orbrrie (voir p. précédente). Mais où demeurent-ils ?

1816 : Lamireau Pierre 34 ans garde forestier x veuf (?) et son fils, Louis 11 ans ainsi que son frère Lamireau René 42 ans journalier x Devreau Joséphine et leur fils René 9 ans. Mais où demeurent-ils ?



1836 : Soullard Pierre 69 ans dit seulement « **garde** » et sa fille Catherine 45 ans.

Sur le recensement de l'Orbrrie, rédigé un an plus tôt, une quinzaine de jeunes gens sont répertoriés « *soldats ou militaires* » sur 622 habitants de la commune.

Village de Bône, **rue de la Gravée** Section B l'Orbrrie 1843 →

1841 : Soullard Pierre 74 ans garde forestier et sa fille Catherine 45 ans. Possède à l'Orbrrie : vigne parcelle 612 surface 4 journaux. Mais où demeurent-ils ?

1846 : Soullard Pierre 79 ans garde forestier et sa sœur Catherine 70 ans. Mais où demeurent-ils ?

1851 : pas de garde Suire Jean 50 ans dit seulement « *garde* » champêtre x Marie Moreaude (sic) 46 ans (veuve avec un fils Henri 7 ans) : Louis 6 ans. Ce garde demeure à *la Pavée* (ou *la Gravée* lieu-dit du populeux quartier de Bône, c'est une rue qui grimpe sur les hauteurs dudit Bône).

1856 : pas de garde Suire Jean 57 ans dit seulement « *garde* » champêtre x Marie Moreau 53 ans (veuve avec un fils Henri 14 ans) : Louis 12 ans, tous domiciliés à *la Pavée* ou *Gravée*.

1861 : pas de garde mais Moindron François 61 ans y est dit « *cultivateur* » au hameau de *la Folie* et sera garde 5 ans plus tard.

1866 : Moindron François 66 ans (°) garde forestier x Victoire Batonneau 61 ans (°) : François 24 ans (°) demeure au hameau de *la Folie*.

La Folie 1810 l'Orbrrie →

1872 : Giraud Louis 52 ans (° 1820 D.Sèvres) garde forestier x Clémence Soullard 37 ans (° 1835 Vendée) : Emilie 11 ans (° 1861 Vendée), Octavia 8 ans (° 1864 Vendée) demeure au hameau de *la Folie*.

1876 : Chaillou François 58 ans (° 1818 Ille et Vilaine) garde forestier x Perrine Hugues 52 ans (° 1824 où ?) demeure au hameau de *la Folie*.



1881 : pas de garde juste un garde-champêtre

Cette nouvelle maison forestière est de la même facture que celle de *St-Luc* et possède elle aussi, sur l'un de ses pignons une petite porte-fenêtre arrondie et un petit balcon. Outre le jardin qui l'entoure, en face, de l'autre côté de la *route forestière de la Balingue*, il y a deux belles pâtures pour les besoins du garde.

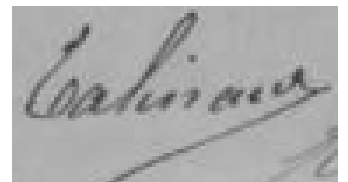
Pareillement, le nom « **Maison Forestière de la Balingue** » y est inscrit. Elle fut construite probablement vers 1884-85.

En tous cas, au recensement de l'Orbrrie, peu après, un garde forestier est signalé

1886 : Guilleux Pierre 43 ans (° 1843 où ?) garde forestier x Marguerite Ingrand 44 ans : Alfred 16 a, Gustave 10 a, Albertine 13 a, Aurélie 12 a, Marguerite 7 a, Georgette 6 ans.

1891 : Nouzille Henri 37 ans (° 1854 où ?) garde forestier x Pirel Clémence 25 ans : Raoul 9 ans.

1896 : Talineau François père 52 ans (° 1844 où ?) garde forestier x Julie Chassegroux 47 ans (° 1848) : Gustave Maxime 20 a, Gaspard 9 ans (° 1879 Mervent). En fait, précédemment en 1876, il demeurait à Mervent au *Clos*, où il était signalé alors



simplement garde cantonnier dans la forêt (sic).

1901 : Talineau François père 57 ans **garde forestier** x sa femme qui décède le 25. 7. p. 2186
1899 à l'Orbrrie : Gustave 24 a, Gaspard 21 ans, plus un domestique.



1906 : Talineau Gustave, fils 29 ans (° 1876 Mervent + 1953 l'Orbrrie)
garde forestier x Planchet Marie 32 ans (° 1873 L'Orbrrie) : Georges 4 a (°
1902 L'Orbrrie), Robert 2 a (° 1903 L'Orbrrie).

1911 : Talineau Gustave fils 29 ans (° 1876 Mervent) **garde forestier** x Planchet
Marie 32 ans (° 1873 L'Orbrrie) : Georges (°
1902 L'Orbrrie), Robert (° 1903 L'Orbrrie) et un domestique.



Pas de **recensement** pendant la guerre 14-18.

1921 : Talineau Gustave Maxime, fils (° 1876 Mervent) **garde forestier** x Planchet Marie : Georges (° 1902 L'Orbrrie), Robert (° 1903 L'Orbrrie), Madeleine Alice (° 1915 L'Orbrrie).

1926 : Talineau Gustave Maxime fils (° 1876 Mervent) **garde forestier** x Planchet Marie : Georges (° 1902 L'Orbrrie), Robert (° 1903 L'Orbrrie), Madeleine Alice (° 1915 L'Orbrrie) et un domestique.

1931 : Talineau Gustave Maxime fils (° 1876 Mervent) **garde forestier** x Planchet Marie : Madeleine Alice (° 1915 L'Orbrrie). En 1881, en fin de carrière, il est, alors, au bourg de Mervent, à la Maison Forestière du *Clos*.

1936 (dernier recensement de l'Orbrrie) : **pas de garde forestier**

Voici, hélas sans aucune date, les gardes qui se sont succédés ensuite : Joseph **Allonier**, qui connaissait les coins et les recoins de la forêt proche de chez lui, où les jeunes gens venaient pour s'y fréquenter et fricoter, avait la renommée d'être un « *voyeuriste* » impénitent ; Michel **Bercier**, Raymond **Maréchal**, et Laurent **Dervin** l'actuel garde.

Nous continuons notre prospection des maisons forestières toujours dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et nous arrivons à la *Logette* qui fut parmi les plus anciennes mentionnées.

Maison forestière de la Logette (Mervent) : (**P GPS**).

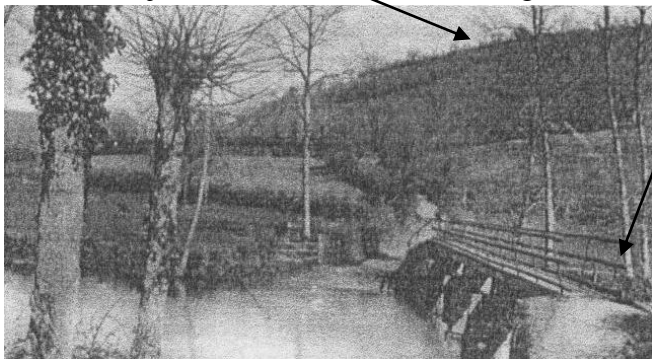
C'est un cas particulier, car bien que l'on y signale depuis fort longtemps la présence d'un garde, elle a été laissée telle qu'elle était depuis bien avant 1800. C'est une petite borderie traditionnelle mais où logent deux familles.

La **Logette** (en 1810) →

Elle se situait sur le bord du « *Grand chemin de Loge-Fougereuse à Fontenay* » (D65 aujourd'hui) et faisait face d'abord à un bois privé appelé « *Bois de Culdebray* » qui se prolongeait depuis toujours par la forêt (d'abord royale puis Impériale) domaniale dont le *triage des Garnes* qui domine le *Prévèreau* (ci-dessous la passerelle et le gué, aujourd'hui sous l'eau du barrage) et s'étendait jusqu'aux pâtures du bord de la rivière près du vieux pont (aujourd'hui sous l'eau).



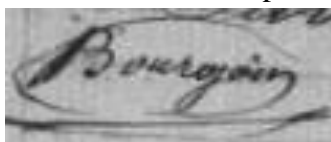
Déjà, en 1792, Louis Bard était garde-champêtre demeurant à la *Logette*.



Le 31 octobre 1834, les comptes de la Fabrique de Mervent signale : « *reçu des héritiers Bard de cette commune pour 5 années d'arrérages d'une rente foncière qu'il doive (sic) à la Fabrique de Mervent (ce qui revient à dire que cette maison appartenait, jadis, au clergé et que cette rente existait déjà bien avant 1820), sise sur une maison et dépendances appelée **La Logette** dans cette commune, la somme de 8 frs, dernier terme échu au 29 novembre 1834* ».

Sur les recensements de Mervent :

1836 : Bourgoin Louis **garde-forestier** 30 ans célibataire. Etait-il pensionnaire chez Boutin qui y est dit cabaretier à la *Logette* ?



Boutin François 40 ans y est **garde-champêtre** et avec son épouse Jeanne Barc (ou Bard) 34 ans il y est aussi cabaretier ; leurs enfants : Marie 13 ans,



Françoise 11 ans.

1841 : Bourgoin Louis 35 ans garde-forestier, toujours célibataire est dit cette fois domicilié à la *Chauvière*. Il est témoin au mariage de Charles Lapierre (1844), lui aussi garde forestier à la *Cornelière*.

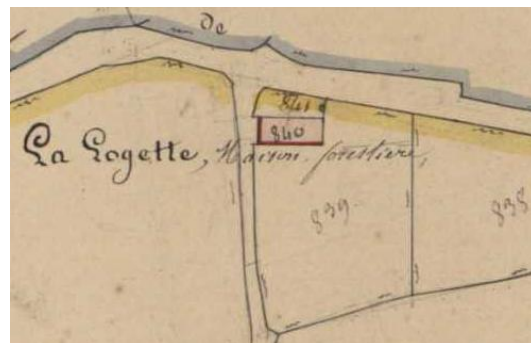
Mais en **1844** (sur le plan ci-dessus, est écrit *Maison forestière*), les parcelles B 839 jardin, B 840 maison et cour de la *Logette*, appartiennent à l'Etat. A-t-on fait quelques aménagements pour loger le garde et sa famille convenablement ?

1846 : Bourgoin Louis garde-forestier 40 ans célibataire.

1851 : Langevin Michel 49 ans garde-forestier x
Nicole Galaine 46 ans. La *Logette* (en 1844) →

1856 : Langevin Michel 54 ans garde-forestier x
Nicole Galaine 52 ans.

Dans la même résidence (sur le plan ci-contre, on voit très bien les deux bâtisses accolées) loge toujours François Boutin et son épouse mais il est alors dit « *garde-vente* » de bois.



Aujourd'hui, rien ne distingue cette propriété et beaucoup de merventais ignorent qu'elle fut parmi, voire la première maison forestière référencée !

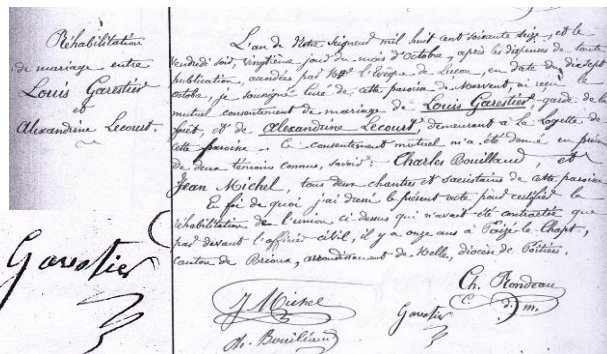
1861 : Dugas Florent 54 ans (° D.Sèvres) garde-forestier x Catherine Bonneau 48 ans (° Eure et L.).

1866 : Dugas Florent 61 ans garde-forestier x Catherine Bonneau 54 ans.

1872 : Dugas Florent 66 ans garde-forestier x Catherine Bonneau 59 ans. Ils ont avec eux Françoise Redeau 14 ans « *enfant trouvé* » (sic). Dans ces époques-là, beaucoup de couples prennent des enfants en nourrice ou adoptent des enfants abandonnés.

Et, François Boutin, toujours là, qui a 76 ans, est devenu garde particulier (pour les bois privés).

1876 : Garastier Louis 41 ans garde-forestier x
Alexandrine Lecourt 33 ans : Louis 9 ans (° 1867) et Edmond 7 ans (° 1869). Précédemment (1872), Louis était garde-cantonnier et demeurait au *Clos* (bourg) avec sa famille.



Le 27. 10. 1876 a lieu à l'église de Mervent la réhabilitation de mariage de Louis Garastier, garde-forêt demeurant à la *Logette*, avec Alexandrine Lacourt mariés que civilement 11 ans auparavant à Paizay-le-Chapt (D.Sèvres).

1881 : Gautron Michel Cyriaque 38 ans (° 1843 où ?) garde forestier x
Alida Hervoire 31 ans (°) : Hélène (° 6. 3. 1883 Mervent + 30 septembre).



← Un garde vers 1890-1900 et son képi

Peu après, le 6. 3. 1883 a lieu le baptême d'Hélène Marie Eugénie

Augustine fille de Michel Cyriaque Gautron garde forestier x M Elida Hervoise
parrain : Augustin Gautron oncle, cultivateur à Pissotte

Pas de **recensement** pendant la guerre 14-18.

1926 : plus de garde

1931 : plus de garde

1936 : plus de garde

Nous continuons notre prospection des maisons forestières :
Maison forestière de la Cornelière (Mervent) : (P GPS 46° 34'

02'' N - 0° 43'06'' W ou 46° 33' 08'' N - 0° 42'58'' W).



En principe, il y a toujours eu des gardes forestiers dans cette partie de la forêt dite la « *Haute Forêt* » mais avant de se tenir à la *Cornelière*, sous l'Ancien Régime pour le sûr, ils se tenaient principalement au *Nay* dans une maison particulière. Peut-être, pour certains, à la grosse métairie de la « *Gasse Marcas* » P GPS 46° 32' 43'' N - 0° 44'08'' W - qui se trouvait être l'habitation, alors, la plus près de la « *Haute Forêt* ».

Bien avant la construction des maisons forestières modernes sur le territoire de la commune, les gardes se tenaient tantôt à la *Cornelière* de Puy-de-Serre ou tantôt à la *Cornelière* de Mervent, ces deux lieux séparés

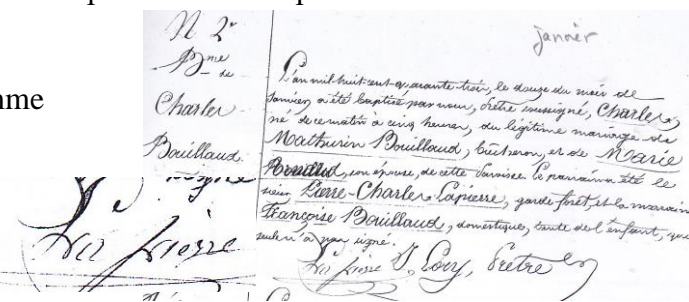
seulement par un chemin.

En fait, comme déjà dit, à cette époque, le garde n'a pas de domicile personnel.

1836 : pas de garde à la Cornelière.

1841 : pas de garde à la Cornelière.

Pourtant, en 1843, est signalé par le curé, comme parrain, lors du baptême de Charles, fils de Mathurin Bouillaud, bûcheron (demeure à la Gasse-Marcas du Nay), et de Marie Arnaud son épouse, le sieur Pierre-Charles Lapierre, **garde forêt** et la marraine Françoise Bouillaud domestique, tante de l'enfant (qu'il épousera l'année suivante). Le garde est-il alors au Nay ?



1846 : Lapierre Charles Louis Joseph Aimé 38 ans **garde forestier**.

Il loge chez Pierre Vendé, juste à côté, du Logis de la Cornelière (**P** GPS 46° 32' 58" N - 0° 42' 51" W) de Mervent. Pierre Vendé a perdu son

fils René qui a laissé une veuve, Françoise Bouillaud et une petite fille. Elle demeure alors chez son beau-père. Ce dernier est bordier, cabaretier (voir bull. n° 53 La Cornelière).

Charles Lapierre, qui était né le 9 prairial an 4 (27. 5. 1796) à Fontenay et fils de Pierre Joseph Lapierre (+ 15. 9. 1828 âgé de 68 ans, à Fontenay, rue des Loges, dit « capitaine en retraite » né à Macon – Saune et Loire - et fils d'un « ancien général » républicain (sic) et de Dame Aimée Prudence Chatelain, avait épousé le 6. 5. 1844, à Mervent, à 48 ans, sa domestique, Françoise Bouillaud veuve Vendé (ex-belle-fille de Pierre Vendé) et qui avait eu une fille de son premier mariage. Pour les servir, à présent, ils ont deux domestiques.

1851 : pas de garde

1856 : pas de garde

1861 : Lapierre Charles 65 ans **garde forestier**, est signalé au Nay x Bouillaud Françoise 64 ans (° 1797 Vouvant = + Pierre x + Jeanne Babin, et + 9. 11. 1863 à la Gasse Marcas du Nay de Mervent, 66 ans ; son mari, Mr Lapierre, malade ou trop âgé, n'a pas fait la déclaration). Mais pourquoi demeure-t-il, alors, au Nay ? Peu après le décès de son épouse, Charles Lapierre décède le 24. 2. 1866, âgé 69 ans, « au bourg chez le sieur Louis Blanchard » où il était en pension.

1866 : Sellier (Soulet) Pierre 54 ans, **garde-forestier** arrivé de la Charente, x Marguerite Gauvin son épouse et leur fille Honorine 21 ans.

1871 : Sellier Pierre, 59 ans, **garde forestier**, qui emploie un domestique de 14 ans Louis Suire.

1876 : Delaubier Léopold 28 ans, **garde-forestier**, célibataire semble être logé dans le logis de la Cornelière mais il n'est plus là en 1878.

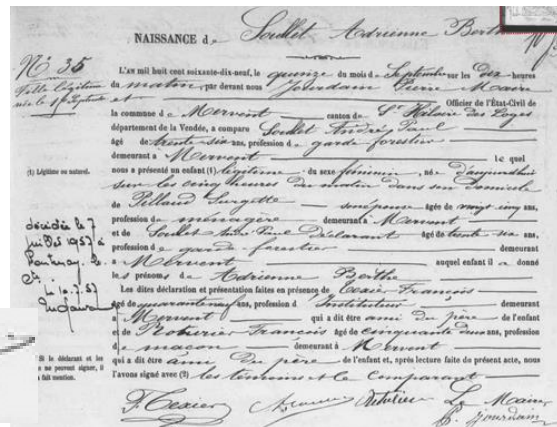
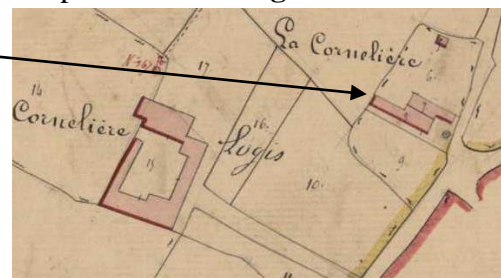
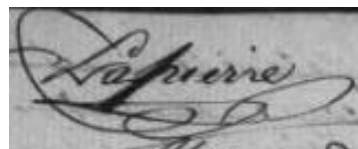
1881 : Soulet André Paul, 38 ans (° 1843), **garde-forestier**, son épouse Suzette Billaud (° 1854) 27 ans, leurs deux filles

Léatitia (° ?), Adrienne (° 1879 Mervent), Il était déjà là depuis 1879, comme le prouve l'acte civil de naissance, le 15. 9. 1879 d'Adrienne Berthe Rosa. C'est vers 1885-86 que fut construite par l'Administration forestière, à la Cornelière, commune de Mervent, une maison forestière (de la même

facture que celle de la Joletière et celle de la Grand Rhée dite Maison Forestière des Verreries).

Après cette date, les gardes forestiers seront logés dans la nouvelle « maison forestière de la Cornelière » située sur le bord de la grande route (D 65), sur la parcelle A10, dite « les Gâts », qui appartient à l'Etat en 1884.

1886 : Soulet André



Paul, 43 ans (° 1843), **garde-forestier**, son épouse Suzette Billaud 32 ans, leurs deux filles Léatitia 11 ans (° ?), Adrienne 7 ans (° 1879 Mervent), et leur grand-père André Souillet, 73 ans, dit « *bûcheron* ». p. 2189

1891 : Souillet André Paul, 48 ans (° 1843), **garde-forestier**, son épouse Suzette Billaud 37 ans, leurs deux filles Léatitia 15 ans, Adrienne 11 ans (° 1879 Mervent), et leur grand-père André Souillet, 78 ans, dit « *bûcheron* ».

1896 : Souillet André Paul, 53 ans (° 1843), **garde-forestier**, son épouse Suzette Billaud 42 ans, leurs deux filles Léatitia 20 ans, Adrienne 16 ans (° 1879 Mervent) et leur grand-père André Souillet, 93 ans, dit encore « *bûcheron* » en activité.

1901 : Aubrière Arthémis 36 ans, **garde-forestier** sa femme Céline Bon 29 ans et Maxime (fille ° 1893), plus un domestique.

1906 : Goimard Joseph François (° 1863 Puy-de-Serre), 43 ans **garde-forestier**, sa femme Marie Louise Boutet : Abel (° 1893 Vouvant) Emilienne (° 1894 Vouvant). En 1893, il demeurait au village de la Godrie dans la commune de Vouvant, où il était dit « *cultivateur* ». Comment a-t-il pu devenir garde forestier ? Y avait-il pénurie de garde ?

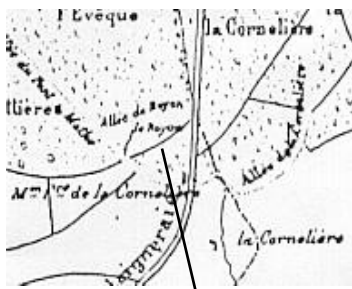


1911 : Goimard Joseph François, 48 ans **garde-forestier**, sa femme Marie Louise Boutet : Abel (° 1893 Vouvant) Emilienne (° 1894 Vouvant). et plus un domestique de 12 ans. On remarquera que pour un ancien cultivateur Joseph Goimard signe admirablement bien !

Pas de **recensement** pendant la guerre 14-18.

1921 : Goimard Joseph, 53 ans **garde-forestier**, sa femme Marie Louise Boutet mais pas de domestique.

1926 : Painot Joseph 29 ans (° 1897 Joigny, Yonne), **garde forestier** x Isabelle Camille Roy (° 1898 Mervent), 28 ans, et leur fils Jean (° 1925 Vouvant) ; mais il est déjà là depuis 1925, comme le prouve la naissance, le 18. 1. 1925, de Roger Henri Ernest, fils d'Auguste Henri Suire x Eugénie Marie Louise Léau, « *né chez Joseph Painot garde* » à la *Cornelière* de Mervent. Mr Painot va avoir un autre fils, né à Mervent le 17. 5. 1927, Pierre Emile Camille.



1931 : Painot Joseph 34 ans, **garde forestier** x Isabelle Camille Roy, 33 ans, plus leur fils Jean (° 1925 Vouvant) et Pierre (° 1927 Mervent) ; vers quelle date précise Joseph Painot est-il nommé brigadier forestier, ce qui prouve qu'il a suivi le cursus normal de garde ; il part alors s'installer à la maison forestière de la *Jolitière*, où se tiennent les brigadiers forestiers.

← **Allée du Royou** derrière la Maison Forestière

1936 : Colona Césaire 38 ans (° 1898 Urtaca Haute Corse) **garde-forestier** x Albertine (° 1901 Montluçon) : Jacqueline (° 1923 Paris), Dominique (° 1927 Urtaca Haute Corse).

Après 1936, **Trillaud** Paul, qui est le dernier garde du *Clos*, est muté à la *Cornelière* où il demeurera jusqu'en 1951, date où il prend sa retraite.

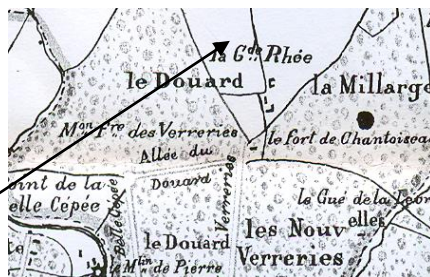
1941 : Trillaud Paul 32 ans (° 1894 Genouillé – Vienne ; avait fait la guerre 14-18) **garde forestier** x Juliette Gourdonneau : Paule (° 1921 Ménesqueville – Eure), Pierre (° 1922 Ménesqueville – Eure), Christiane (° 1926 Mervent), Monique (° 1930 Mervent).

Mr Trillaud fut très près de l'affaire dramatique du « *Maquis de la Cornelière* » (voir bull. n° 50 *Le Maquis de la Cornelière*).

Voici, hélas sans aucune date, les gardes qui se sont succédés ensuite : Michel

Compagnon de ? à ? puis en 1993 Dominique **Boulangier**, Yves **Marchez**, ? l'actuel garde.

Maison forestière des Verreries : (Point **GPS** 46° 32' 52'' N - 45'59'')



0° 45'54'' W ou 46° 32' 23'' N - 0°

Elle est construite avant 1872, sur un terrain appartenant à l'Etat, et proche du manoir de la *Grand Rhée*, sur la commune de Vouvant (voir bull. n° 6).

p. 2190

Elle est en bordure de la « *Route forestières des Verreries* », qui conduit à Vouvant, et proche aussi du « *Fort de Chantoizeau* ». En face, la forêt, dont le *trriage du Douard*. Elle porte ce nom car elle est au cœur des fameuses verreries qui ont fait, en leurs temps, la célébrité de Mervent.

Selon le recensement de Vouvant :

1872 : Mercier Victor, père, 53 ans (° 1820 Ste-Pezenne - D.S.) **garde forestier** x Turjeau Marie 43 a (° 1829 Vendée) : Aimé 23 a (° 1849 Vouvant).

1876 : Mercier Victor, fils, 26 ans (° 1850 Vouvant) **garde forestier** x Marie Pétreau 26 a (° Vendée ; dont la famille se trouve dans le hameau de la *Grand-Rhée*) : Victor (° 1875 Vouvant), M.Louise 1 a (° 5 8. 1876 Vouvant).

1881 : Mercier Victor, fils, 32 ans (° 1850 Vouvant) **garde forestier** x Marie Pétreau 31 ans : M.Louise 6 ans.

1886 : Mercier Victor, 36 ans **garde forestier** x Marie Pétreau 36 ans : M.Louise 11 ans ; avec eux, Mercier Victor, grand-père, rentier (à la retraite + av 1891), plus un domestique.

1891 : Mercier Victor, 41 ans, **garde forestier** x Marie

Pétreau 41 ans.

1896 : Mercier Victor, 45 ans, **garde forestier** x Marie Pétreau 45 ans : M.Louise 19 ans.

1901 : Mercier Victor, 52 ans, **garde forestier** x Marie Pétreau 52 ans

1906 : Titier Auguste Edmond, 36 ans (° 1870 Pouillé) **garde forestier** venant de Lussac-les-Châteaux (Vienne) x Miaud Aurélie (° 1872 Mortagne/Sèvres) : Gabrielle (° 1903 à St-Valérien chez son grand-père maternel, facteur à la retraite).

1911 : Titier Auguste Edmond, 41 ans **garde forestier** x Miaud Aurélie 39 ans : Gabrielle 8 ans, Robert 7 ans (° 1904 Vouvant), plus un domestique.

Pas de **recensement** pendant la guerre 14-18.

1921 : pas de garde

1926 : pas de garde.

1931 : pas de garde.

1936 : pas de garde.

Dans les années 1970, on ouvre dans la **Maison forestière des**

Verreries (Point GPS 46° 32' 52'' N - 0° 45'54'' W ci-dessus) un centre aéré qui

accueillera aussi des colonies de vacances. Celui-ci fermera quelques années plus tard et la maison forestière (louée ?) sera, plus ou moins, laissée à l'abandon.

Maison forestière de la Jolrière (Mervent) : (**P GPS**).

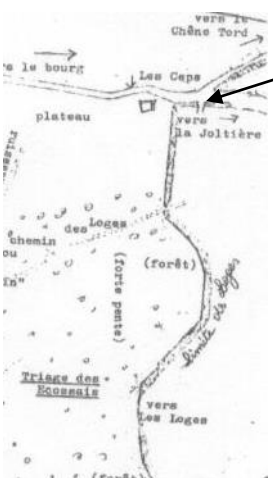
En 1810, sur le plan, n'apparaît à cet endroit appelé « *Les Ceps* » ou « *La Cep de la Geoletière* » (une *cep* ou *Sepe*, ou encore *Ceppe* est l'extrémité d'un déboisement de la forêt, la fin d'un labour ou plus rarement une clôture d'épineux située au bout de ce défrichement),

qu'une seule maison importante (parcelle D 533 et cour 532 devenue le restaurant actuel dit de la *Jolrière*). En fait, là ont pu loger les gardes de l'Ancien Régime et jusqu'à la construction d'une autre habitation en 1865.

Celle-ci est construite sur un terrain qui appartient à l'Etat, la parcelle D 290 « *Les Ecossais* », du nom du triage

(ce triage va en pente

brutale jusqu'à la rivière *Vendée*) où elle se situe. De plus, elle est en bordure du « *Chemin des Ceps à la Joletière* » n° 74, lequel chemin commence au village des *Loges* pour terminer au *Chêne-Tord* (fait 1140 m./ 4 m.). Elle est dite « *Maison de Garde* », commencée 1865, terminée 1865, imposable 1868 et appartient à l'Etat. Comme normalement pour toutes



ces nouvelles maisons forestières, il y a 1 hectare de terrain : devant la maison, à sa droite, et derrière. Mais à sa gauche une belle pâture touche à la forêt.

p. 2191

Précédemment les gardes étaient installés à la Maison forestière du *Clos* (**P GPS 46°31'20" N – 0°45'45" O**). Maintenant à la *Jolitière* c'est un **brigadier** forestier qui chapote les gardes (ci-contre maison forestière de la *Jolitière*).



1872 : Chantrel Auguste brigadier forestier 47 ans (° Puissay - Eure et Loire) x Virginie Bosbeuf 42 ans (° La Motte-St-Héray D.Sèvres) et leurs fils Emile 1 an (° D.S.). Auguste Chantrel est déjà là comme le prouve l'acte de décès de son père, Etienne, 75ans, décédé à la *Jolitière*, le 25. 11. 1871.

1876 : Chantrel Auguste brigadier forestier 51 ans (° Eure et Loire) x Virginie Bosbeuf 47 ans (° D.Sèvres) ; à cette date, il a chez lui son beau-père, Charles Bosboeuf, âgé de 80

ans qui décède à son domicile.

Mais, le 7. 3. 1878, a lieu à Mervent la sépulture de Mr Auguste Chantrel brigadier garde forestier âgé 53 ans qui « *a rendu subitement son âme à Dieu* » (a écrit le curé) à 7 heures du matin, en son domicile de la *Jolitière* (sic). Pourtant, en 1889, cette habitation est également signalée « *Maison Forestière du Petit-Maillezais* » parcelle D 910.

1891 : Simonet André 59 ans **brigadier** forestier x Madeleine Bodin 57 ans et leur fille Marie-Louise 22 ans, institutrice (pas à Mervent).

1896 : Hurtheau Pierre 43 ans **brigadier** à la maison forestière dite « *les Ceps* » (sic) x Louise Hérisse 37 ans : Néomie 14 ans, Valérie 8 ans, Germaine 4 ans et avec eux un domestique Léon Goupil qui n'a que 12 ans.

1901 : Hurtheau Pierre 47 ans **brigadier** x Louise Hérisse 42 ans : Valérie 13 ans, Germaine 9 ans et encore un domestique guère plus âgé Honoré Macouin 13 ans.

1906 : Jobrut Louis 44 ans **brigadier** x Alexandrine Grolleau (° 1873 La Tranche/Mer) 33 ans sans profession : Hélène 1 an (° 1904 à Mervent) et un jeune domestique de 13 ans.

1911 : Jobrut Louis 49 ans **brigadier** x Alexandrine Grolleau 38 ans : Hélène 6 ans et un domestique, Ernest Légeron âgé de 16 ans.

Louis Jobrut (en fin de carrière) →

Pas de **recensement** pendant la guerre 14-18.

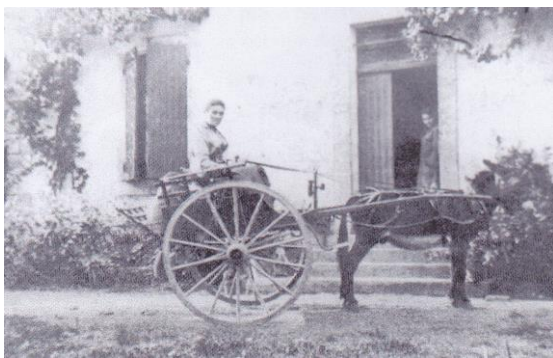
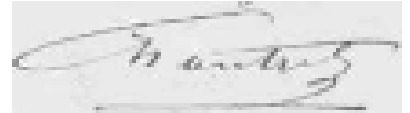
Louis Jobrut fut nommé comme brigadier-forestier, le 29 juin 1901. Il n'apparaît sur les recensements de Mervent qu'à partir de 1906 et donc installé depuis peu dans notre commune.

Il était né le 24. 9. 1862 à St-Amand de Boixe (Charente). Son père n'était qu'un simple « *poseur au chemin de fer* ». Louis fit un parcours scolaire normal et se mit à faire divers petits boulots avant son service militaire au 3^{ème}

Régiment de chasseurs d'Afrique à Constantine (Algérie). Il en ressortit avec le grade de Maréchal des logis et entra alors à l'administration des Chemins de Fer de l'Etat comme manœuvre. Mais son séjour fut court et il se retira alors à Chef-Boutonne en attendant un emploi dans l'administration des E. & Forêts comme garde forestier cantonnier de 2^{ème} classe à la Maison Forestière de la Faute/Mer. Il prêta serment au Tribunal des Sables le 3 juillet 1890. Il rencontra une jeune fille de la Tranche, Alexandrine Grolleau qu'il épousa le 29. 4. 1891.

Louis Jobrut, qui préférait les forêts de feuillus aux forêts de résineux, obtint une mutation dans la Vienne où il fut nommé garde forestier en 1896. Cinq ans plus tard, il arrive à Mervent comme brigadier domanial. Son épouse Alexandrine (ci-dessous), qui lui donna trois enfants : Fernande, Louis et Hélène, le secondait : elle élevait deux vaches, quelques veaux, des poules, . . . Elle allait vendre ses produits au marché de Fontenay-le-Comte. Elle conduisait, elle-même, une petite carriole tirée par son petit âne nommé Charlot.

Pendant la Grande Guerre (14-18), Louis Jobrut fut mobilisé sur place en raison de son âge (48 ans) et s'occupa des prisonniers de guerre. En 1920, il marie, à Mervent, sa fille aînée Fernande à Auguste Driaud gendarme aux Herbiers (p. suivante : Louis Jobrut père est assis à côté de la mariée,



puis sa femme et au 3^{ème} rang, 5^{ème} à partir de la gauche, on peut voir en militaire Louis Jobrut fils).

p. 2192

1921 : Jobrut Louis 59 ans brigadier x Alexandrine Grolleau 48 ans dite « *cultivatrice* » : Hélène 16 ans ménagère et un domestique, Raoul Bordin 23 ans.

1926 : Jobrut Louis 64 ans brigadier x Alexandrine Grolleau 54 ans : Hélène 21 ans est toujours avec eux plus un domestique de 31 ans.

Louis Jobrut fit construire la passerelle de *Gourdin* en 1927. Celle-ci était d'une grande utilité pour passer la rivière *Vendée*, et rejoindre ainsi le « *Triage du Moulinneuf* » puis éventuellement remonter jusqu'à la *Balingue*.

Il prit sa retraite le 15 mai 1929. Il se retira à la Tranche (où il décèdera en 1946) dans la propriété de

ses beaux-parents. En quittant Mervent, il laissa, lit-on dans la presse, « *le souvenir d'un excellent fonctionnaire qui a bien servi son administration, tout en étant aimable et complaisant avec les promeneurs et les touristes* » (Revue « *Fin de la Rabaïe* » n° 185 Décembre 2001, Les Herbiers).

1931 : Grimaud Eugène 53 ans (° 1883 St-Pierre Montlinard Maine et Loire, et veuf en 1^{ère} noce dont : Marie ° 1913) **brigadier forestier** (marié juillet 1918 à Noirmoutier ; il est déjà garde-forestier mais aux Armées pendant la guerre 14-18) x Delphine Raballand 35 ans (° 1896 Noirmoutier) : Marie 18 ans (° 1913 Chaudron-en-Mauges), Eugène 17 ans (° 1919 Noirmoutier), Isabelle 10 ans (° 1921 Château d'Olonne).



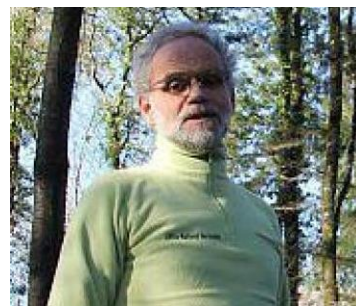
1936 : Grimaud Eugène 58 ans brigadier forestier x Delphine Raballand 40 ans (° 1896 Noirmoutier) : Marie 23 ans, Isabelle 15 ans, Renée 5 ans (° 1931 Mervent).

Monsieur Eugène Grimaud, alors âgé de 62 ans, était-il encore à la *Jolitière* de Mervent comme brigadier forestier, comme pourrait le prouver la photo ci-contre.

En effet, cette photographie date du printemps 1945, on y voit Isabelle Grimaud 24 ans posant avec sa filleule, Maryline Raimond (femme Vincent), votre serviteur. C'est, sans doute peu d'années après, qu'il prend sa retraite à Fontenay-le-Comte où il décèdera en

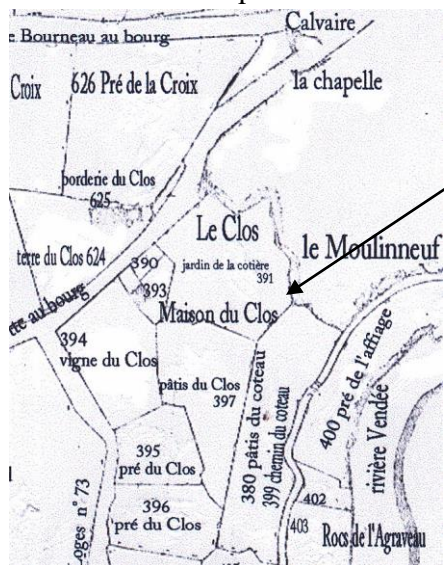
1950. Il est remplacé par Mr **Painot Joseph** qui était à la *Cornelière* et arrive à la *Jolitière* comme brigadier forestier.

Voici, hélas sans aucune date, les gardes qui se sont succédés ensuite : **Foucault Gustave, Escoffier Robert, Bruneteau Marc, Courtot Pierre**, le dernier garde (à la retraite) que je remercie d'ailleurs pour son aimable contribution.



Maison forestière du Clos (bourg **GPS** 46°31'20" N - 0°45'45" O) :

Il semble que bien avant l'édification de la maison forestière dans le style des années 1880, déjà



certain garde-forestiers résidaient là ou bien dans le bourg. Déjà, il existait ici, comme le montre le plan coloré de 1810 (ci-dessous) puis celui de 1844 (à gauche en noir et blanc) une propriété portant les n°s D 390 « *maison du Clos* », 391 « *jardin de la Cotière* », 392 bâtiment, 393 jardin, 394 « *vigne du Clos* », 395, 96 « *pré du Clos* », 397 « *pâtis du Clos* », toutes ces terres assez pentues. Elle appartenait, alors, au curé Pierre Meunier, prêtre de Mervent.



A l'origine, « *ces terrains dépendaient de l'ancienne forêt d'apanage connue sous le nom de « forêt de Vouvant » et*

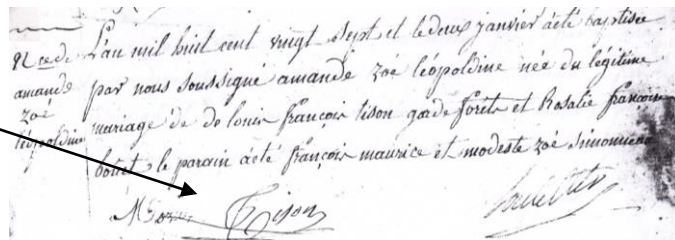
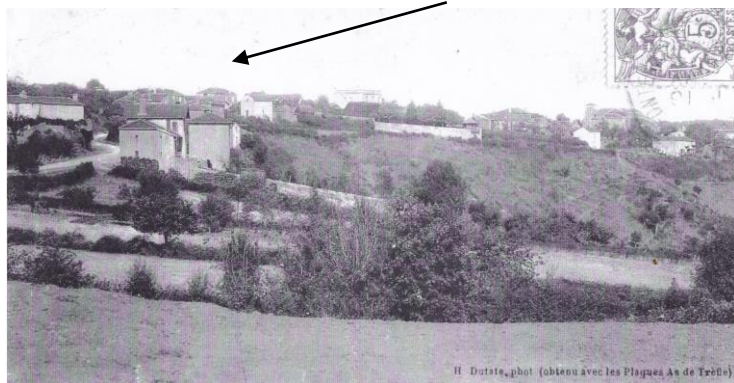
remise au service des Eaux et Forêts en vertu du décret du 28 avril 1862 ».

p. 2193

« Et les maisons et dépendances pour avoir été édifiées par le dit Service aux frais de cette collectivité (Office domanial des E. & F.) au cours de l'année 1881 » (ces renseignements m'ont été fournis par Mr Malfaut qui avait acheté aux E. & F., la maison forestière du Clos en 1975).

En 1827, **Tison Louis François garde forêt** et son épouse Rosalie Françoise Bouët semble y demeurer. Le curé de Mervent, Mr Jean-Marie Soulet, arrive en 1825, installé aux frais de la commune comme le stipulait le Concordat. Il donne, le 2 janvier, le baptême à Armande Zoé Léopoldine, fille de Louis François Tison garde forêt, et de Adeline Françoise Bouët, demeurant à Mervent.

Mais, habitait-il déjà au *Clos* où il n'y avait



qu'une simple borderie ? En tous cas, le lieu haut perché, duquel on aperçoit les gorges de la rivière, a inspiré les poètes : « *La Vendée, que décrivent les plus gracieux contours, roule ses ondes, tantôt calmes et limpides, tantôt mugissantes, et tombant en cascades. . . Ces chutes, ce mouvement, ce bruit des eaux, ces coteaux qui, des deux côtés, s'étagent en gracieux mamelons couverts d'arbres à la puissante frondaison, tout dans ce tableau laisse dans l'âme du voyageur une douce et*

profonde émotion. C'est bercé par ces douces rêveries, qu'après avoir franchi le **Clos**, vous voyez se dresser devant vous, sur un plateau admirablement situé, l'antique oppidum de Mervent ».

1836 : pas de garde, alors sur Mervent, seulement un à La Logette.

1841 : pas de garde seulement, sur Mervent, un garde à La Logette.

1846 : **Mesdeau Maurice** 40 ans (°) **brigadier forestier** x Céleste Micheau, 31 ans.

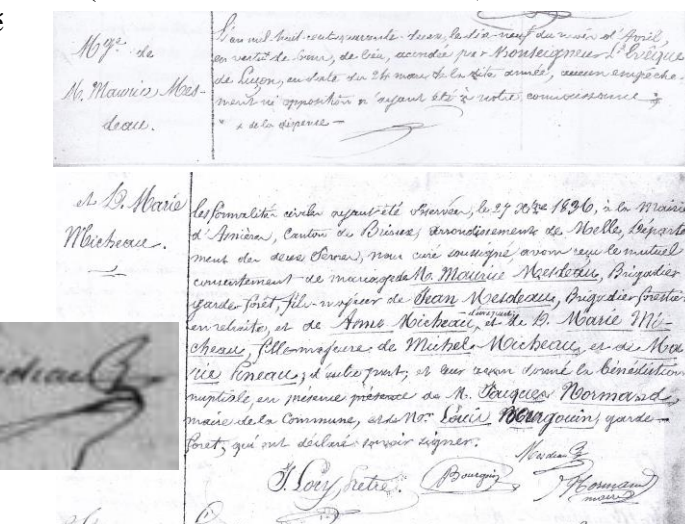
Ils étaient unis civilement, depuis le 29 octobre 1836 à Asnières (D-Sèvres), mais se marient religieusement à l'église de Mervent le 19 avril 1842, devant le curé Lory ; il a pour témoin son collègue de la *Logette*, Mr Louis Bourgouin. Mr Mesdeau est le fils de Jean Mesdeau, brigadier forestier à la retraite et d'Anne Micheau. Mais pour épouser Marie Micheau (fille de Michel et de Marie Pineau), il a fallu une dispense de l'évêché (probablement pour cause de parenté).

1851 : **Mesdeau Maurice** 45 ans (°) **brigadier forestier** x Céleste Micheau, 36 ans.

1856 : **Mesdeau Maurice** 50 ans (°) brigadier forestier x Céleste Micheau 41 ans qui vient d'avoir tardivement un fils, Eugène Maurice, né « le dimanche quatorzième jour du mois de septembre mil huit cent cinquante-six » baptisé par le curé Parlangeau.

1861 : **Mesdeau Maurice** 55 ans (°) **brigadier forestier** x Céleste Micheau 46 ans ; en 1865, Mr Mesdeau est élu maire de la commune mais ne restera que trois ans.

1866 : **Mesdeau Maurice** 60 ans (°) **brigadier**



forestier, x Céleste Micheau dont Eugène Maurice 12 ans ; ce dernier dit « collégien » est parrain le 13. 10. 1868 d'Eugène François, le fils de François Boisseau, journalier à la « maison du Clos » (sic) et de Victorine Poiraud qui décède un mois après la naissance de l'enfant.

1871 : **Mesdeau Maurice** 65 ans (°)

brigadier forestier x Céleste Micheau plus leur fils Eugène Maurice 17 ans.

p. 2194

1876 : Mesdeau Maurice 70 ans (°1806) **brigadier forestier**, x Céleste Micheau et leur fils Eugène Maurice 20 ans. Mr Mesdeau décède peu après (je n'ai rien trouvé sur Mervent, ni acte civil ni acte religieux ; est-il mort au cours d'une de ses visites en forêt sur le territoire de Vouvant, l'Orbrie ou St-Michel-le-Clouc ? Mais, tout de même, le curé n'a rien transcrit ! Mystère ?). Mme Mesdeau, seule avec son fils, a en 1878, Marie Louise Chiron comme servante qui demeure avec eux au *Clos*. Ce fils est-il fragile, malade, il décèdera relativement jeune, en tous cas brutalement, le 29. 4. 1880 âgé de 24 ans, à deux heures du matin, au domicile de ses parents après avoir « été muni des sacrements de l'Extrême Onction, quelques instants avant sa mort » a écrit le curé Rondeau. Après le décès de son fils Mme Mesdeau n'est plus recensée à Mervent.

Mesdeau Maurice Eugène (qui a été maire) avait acheté pour servir de Maison forestière : D 393 maison, qui appartient à l'Etat en 1844 plus 391 jardin, 394 vigne « *Le Clos* » ; cette ancienne maison sera restaurée ou reconstruite qu'après 1882.



Lorsque l'on regarde la « *maison du Clos* » depuis la cour Est, on remarque que c'est une bâtisse importante, légèrement surélevée puisqu'il y a une cave, ce qui est rare, et avec



un étage. Elle est de la même facture que celle de *St-Luc* et celle de la *Balingue* sauf qu'elle n'a pas le petit balcon sur un de ses pignons. De plus, elle possède sur sa partie arrière, une écurie attenante (très ancienne, bien plus basse que la pièce principale de l'habitation) et elle possédait encore (lorsque je l'ai visité, il y a de nombreuses années) une grande mangeoire ; le dessus est un grenier à foin. Sur sa partie arrière gauche (qui ne correspond pas avec l'écurie) et par laquelle on accède par une petite porte donnant du côté midi, se trouvait une porcherie mais surtout son four personnel, et encore sur le dessus un fenil éclairé par une petite fenêtre.

← Le « **Pavillon des Officiers** » au Clos

Dans la pièce de vie avec la porte d'entrée à laquelle on accède par plusieurs marches, il y avait une cheminée classique et dans un angle un potager puis, à gauche, une autre petite pièce (un salon ou une chambre).

Dans l'enclos de cette propriété fermée de partout par des murs, se trouve aussi toute proche, une maison carrée à étage dite aussi « *le Clos* », et qui existait déjà depuis fort longtemps. C'était le « *Pavillon des Officiers* » qui servait pour accueillir les inspecteurs des E. & Forêts.

Cette bâtisse, qui est impressionnante par sa hauteur (deux étages), possédait au rez-de-chaussée, dans son unique pièce carrée, une cheminée classique en pierre et, accolé, un potager attendant à un évier de même qualité. A l'arrière de cette curieuse bâtisse, il y avait un poulailler, un hangar avec un grand timbre carré et surtout proche une pompe à eau.



Près de son entrée, il y a un puits très profond qui ne tarit jamais.

1881 : Talineau François 37 ans (° 1844 où ?) **garde forestier** (partira ensuite à la *Jollière*) x Julie Chassegroux 32 ans (° 1848) : Gustave Maxime 5 ans, Gaspard 2 ans (° 1879 Mervent) et Joseph Chassegroux 23 ans beau-frère.

1886 : Girouin André 29 ans (°), **garde forestier** x Méлина Laidet 20 ans (°).

1891 : Rivault Louis 38 ans (°), **garde forestier** x Henriette Prioux 31 ans : Elside 8 ans et Angéline 4 ans.

1896 : Hurteau Pierre 42 ans (°), **garde forestier** x Louise Hérissé 37 ans : Maxime 14 ans,



Valérie 8 ans, Germaine 4 ans.

1901 : Hippeau Alexandre 35 ans garde forestier x Antoinette Mazeau Vve Céron 38 ans **p. 2195**
(dont : Charlotte 13 ans, Corinne 11 ans) : Lucette 5 ans, Yvonne 4 ans plus un domestique de 14 ans.

1906 : Leboulleux Louis 30 ans (° 1876 St Marc – Sarthe) **garde forestier** x Marie Paris 34 ans (° 1876 Marigné – Sarthe) : Louis 9 ans (° 1897 Marigné – Sarthe).

1911 : Aubrault Génor 39 ans (° 1872 Prailles – D. Sèvres) **garde forestier** x Marie . . 30 ans (° 1880 Prailles – D. Sèvres) : Gaston 11 ans (° 1900 Prailles – D. Sèvres), Eva 8 ans (° 1902 Prailles – D. Sèvres), Roger 4 ans (° 1907 St-Villiers-le-Duc en Côte d'Or), Rachel 1 ans (° 1900 St-Villiers-le-Duc en Côte d'Or) plus un domestique de 13 ans.



← Le « **Maison du Clos et le Pavillon des Officiers** »
Pas de **recensement** pendant la guerre 14-18.

1921 : Bessé Théophile 46 ans (° 1875 Saivre - D-Sèvres) **garde forestier** x Antonine ?? (° 1877 Ardin) : Jeanne (° ° 1905 Forges - Gironde). Mais, au bourg, il y a aussi un garde chasse **Fillion François 75 ans** (° 1846 Montanbert) x Marie . . . 68 ans (° 1853 Blézire), et il est employé par Mr Gourdon maître d'hôtel au bourg.

1926 : Trillaud Paul 32 ans (° 1894 Genouillé – Vienne ; avait fait la guerre 14-18) **garde forestier** x Juliette Gourdonneau : Paule (° 1921 Ménesqueville – Eure), Pierre (° 1922 Ménesqueville – Eure), Christiane (° 1926 Mervent). Il semble être le dernier garde du *Clos*, puis il est nommé à la *Cornelière*.

Pourtant, la maison forestière du *Clos*, comme celles de la *Balingue*, des *Verreries*, de la *Logette*, fut vendue à un particulier qu'en 1975.

J'en ai fini avec les maisons forestières ainsi que de l'historique des gardes qui ont surveillé la forêt toujours dite de Mervent-Vouvant.

Pourtant, il me reste une anecdote amusante à propos d'un **garde-chasse forestier**, qui a eu l'honneur d'être photographié dans une série de cartes postales dans les années 1926.

Il s'agit de Martial Paineau (° 1870 à Bourneau fils de Victor maçon à Bourseguin) alors âgé de 56 ans photographié avec son épouse Rosalie Dieumgard (° 1869 à Mervent fille de François bûcheron à *La Chapelle*), lequel Paineau, était au service de Mr De Fontaines demeurant au château de Bourneau.

Martial Paineau et « **Quéqué** » →

Martial, qui demeurait au bourg de Mervent, élevait chez lui un sanglier qu'il avait adopté tout jeune. Ainsi que l'explique la légende « *capturé tout jeune, ce sanglier a été élevé par le garde. Il lui obéit à la parole, le suit sur la route et en forêt comme un chien. Il prend un morceau de sucre ou un gâteau à la main d'un enfant sans lui faire de mal. Il est âgé de 2 ans et pèse environ 100 kilos* ».

Je pense avoir entendu dire qu'il répondait au nom de « *Quéqué* ». Ce sanglier était célèbre et surtout l'attraction de Mervent ainsi qu'écrit sur la carte postale.

Aujourd'hui, toutes les maisons forestières ont été vendues à des particuliers et elles sont devenues presque toutes des maisons secondaires. La seule faisant encore partie de l'administration forestière est

celle de la *Jolrière* qui n'est plus, comme les autres une maison d'habitation mais sert pour entreposer les archives et quelques machines ou outils destinés à l'exploitation de la forêt. Fini les hommes et leurs chevaux. Aujourd'hui, ce sont de grosses entreprises qui, avec engins et machines modernes, entretiennent la forêt. Autre temps, autres moyens !

Dépôt Legal bulletins n° 62, 63, 64 **Décembre 2024** Maryline Raimond-Vincent



Mervent et sa forêt possède également quelques lieux magnifiques, insolites et, surtout oubliés **p. 2195** avec le temps tout au cours des siècles passés.

Néanmoins, aussi curieux soit-il, ils sont toujours là !

Le Gué de la Levrette :



Guère plus large qu'un saut de lévrier il permet de passer le « ruisseau des Robinières ». Il se trouve non loin de la croisée de l'Allée de la Millarge, de l'Allée de la Levrette et celle de la Petite Rhée.

Tout proche du gué, se trouve la fontaine du même nom, bien connu d'un vieux forestier, le père Meunier qui disait : « *était un bon chai ! Vous en sortiez une barrique le matin, le soir elle était remplacée* ». Ce gué se trouve également à quelques 800 mètres à vol d'oiseaux du Manoir de la Grand'Rhée. Ici, en ces vastes lieux forestiers, nous sommes au cœur de la culture populaire celte, qui hélas s'est dégradée au fil du temps, jusqu'à devenir pour nous incompréhensible.

Un fantôme hantait autrefois en forêt, les abords de la Grand'Rhée. Ce « *fantôme revêtu d'une cotte de maille aux reflets phosphorescents, monterait un cheval noir, soigneusement sellé et bridé, dont les naseaux laissent échapper deux jets de flammes* ». C'est le « Cheval Malet », pur-sang fantastique issu du folklore poitevin ! Ses yeux émettent une lueur phosphorescente qui éclaire son chemin lorsqu'il galope. Il apparaît au milieu de la nuit face à un voyageur fatigué par une longue route qu'il invite à le monter. On raconte que, un soir, un coureur de cabarets et de veillées, rencontra le complaisant animal qui fléchit les genoux pour permettre à son cavalier de bien se placer en selle. Mais à peine l'imprudent avait-il saisi les rênes qu'il se sentit emporté à une vitesse vertigineuse, à travers la forêt, les collines, les broussailles, les ruisseaux . . . On ne revit plus jamais cet imprudent. Il fut projeté dans un marécage, un étang, et on dit même peut-être dans les douves du château de la **Citardière**. Il n'y a qu'un moyen d'arrêter un « Cheval Malet », c'est d'avoir sur soi la rançon du voyage en lui jetant pour le stopper six pièces de monnaie marquée d'une croix, médailles sacrées, ou la croix des sorciers.



Paris, Bibl. Mazarine, ms. 0881, Petri Lombardi Sententias, 14e s. (début)

Ne voit-on pas là, la survivance de nos croyances celtes. Cette monture n'est autre que le chasseur noir, *Odhinn*, dieu guerrier celte sans cesse en relation avec la mort. Ce cavalier, « *sous forme incertaine* », aux dires de vieilles personnes du **Nay** (village de la commune de Mervent), qui racontent avoir aperçu certaines nuits des choses bizarres, se manifestant durant les nuits sacrées au moment de *Samain* (31 octobre pour les celtes) pour la fête des ancêtres au moment de l'entrée dans les ténèbres hivernales hantées par les esprits des défunts.

Le long de l'Allée de la Petite Rhée, où se trouve la ferme de la Petite Rhée (commune de Vouvant, plan ci-dessous), il y a une plate-forme ovale, butée dont on entrevoit nettement encore les importants fossés. C'est le *fort de Chantoizeau*, jadis un fortin gallo-romain, où se tenait une toute petite garnison de soldats chargés de surveiller cette route. Quand Du Guesclin, vers 1450, conduisit vers le Sud ses routiers, soldats-brigands, de nombreux déserteurs s'en détachèrent au passage pour s'établir dans notre forêt qui leur offrait un asile invincible. Ces gens sans aveu, sans foi ni loi, étaient commandés par un certain *capitaine Chantoizeau* qui établit son quartier général sur cet emplacement. « *Ce brigand de grand chemin, détrousseur de voyageurs, semait la terreur dans tout le pays* ».

Ce sinistre *baron de Chantoizeau* était le Gilles de Retz de la contrée et résidait aussi à la **Citardière**. Selon des dires anciens, un souterrain aurait réuni la Grand'Rhée, la Citardière, le Fort de Chantoizeau et la Cour du Nay.



Le Chaos du Déluge :

p. 2196

Est, dit-on, le résultat d'un terrible séisme ayant entraîné les eaux du lac de Chantonay, au centre de la Vendée, balayant tout sur son passage, entraînant des alluvions, des rochers qui s'amoncelèrent et formèrent ce *Chaos du Déluge*. Ici, dans cette gorge du *chaos du Déluge*, un intrépide veneur, Mr Henri De Fontaines, surnommé le « *Père du Fouilloux* », frappé par un malaise cérébral, tombe à terre tandis que le sabot de sa monture lui fait une blessure profonde à la tête. On le trouva à cet endroit, mort, étendu sur un lit de mousse. Il était amoureux de sa forêt de Mervent et elle fut son tombeau. Voir n° 11 Accident en forêt de Mervent



Le magnifique **Pont du Déluge**, fut conçu dans les années 1863-64, par Monsieur de Villeneuve,

franc-maçon notoire, ingénieur principal des Eaux & Forêts, et qui grava ses initiales sur l'une des pierres servant d'assises à la construction. Il mesure 13, 25 m. de haut et l'un de ses parapets fait 202, 50 m. ; ses pierres proviennent des carrières de la *Gajonnière* et de la *Jamonnière* de Mervent, et furent acheminées par le « *chemin de la Brune* ». Ce fut d'ailleurs, lors de cette construction, que disparurent les derniers vestiges des anciennes verreries gallo-romaines installées jadis dans ce tènement.

Il enjambe l'eau du petit *ruisseau des Robinières*, appelé plus tard « *Ruisseau des Verreries* » puis « *le Vent* » (qui se jette dans la rivière **Mère**, et qui pour certains ont donné le nom **Mervent**) qui bouillonne en hiver à travers le *chaos du Déluge* où depuis des siècles, d'énormes et nombreux rochers, au milieu de son lit, essaient vainement de freiner sa course.

Le Gué des Cailloux :



1794, pendant la destruction finale de la Vendée par les « *colonnes infernales* », tout est mis à feu et à sang. Pourquoi notre forêt est-elle épargnée ?

Elle cache pourtant des insurgés, des « *Brigands* » ainsi qu'on les appelle, restés fidèles à leur Dieu et à leur Roi. Mais ils sont difficilement repérables dans les frondaisons profondes, dans les futaies immenses et les fourrés impénétrables.

Des réunions et des messes clandestines ont lieu en forêt, à la *Grotte du Père de Montfort*, en particulier, où des prêtres réfractaires célèbrent en secret des messes, des baptêmes, malgré le danger encouru par tous. Des bandes d'insurgés armés fréquentent régulièrement l'antique forêt druidique et des rapports à ce sujet sont envoyés par l'administration républicaine : « *Citoyen, dans le canton, dans le village d'Aulnay (Nay), à Mervent, il y a eu cet hiver des rassemblements pour des cérémonies religieuses ; c'est un mauvais village qu'il est à propos de surveiller : tout est secret, mais il est connu que des « Brigands » et des prêtres y trouvent asile* ».

Par ailleurs, à la *Citardière*, chez le citoyen Pineau, percepteur de l'impôt, ont été placé, pour sa sécurité, trois gendarmes en faction. Une bande de « *Brigands* », qui vont la nuit, le jour, et qui ont même pris deux fusils à un particulier de *Pierre Brune*, ont appris la chose. Avertis de leur présence, mais peu prudents, les gendarmes voulurent décamper : plusieurs bandes de « *Scélérats* », déjà ont été vu à *Perrure*, tandis que d'autres débouchent de la forêt aux abords de la *Citardière*, depuis le « *bois de l'aumône* », le « *Bois de Culteprais* » et le « *Mareau de la Trappe* » : neuf « *Brigands* » étaient, là, postés depuis longtemps, et à l'opposé, quatorze autres guettaient aussi. Les gendarmes, bien que prévenus, voulurent effectuer leur départ et furent tirés à bout portant, à dix pas de la maison, à travers des haies, et de dessus une éminence. Tous trois périrent, et, constatent le commissaire à la République : « *l'un des malheureux gendarmes avait la cervelle emportée, son cheval échappé fut repris par les*

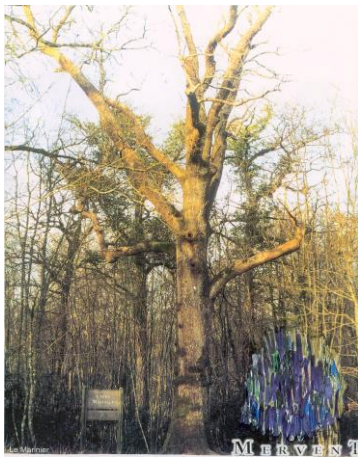


brigands qui s'enfoncèrent dans les bois . . . Vous voyez notre position : pas possible de fouiller la forêt par manque de troupes de ligne et de gendarmerie, pas possible p. 2197 non plus de faire fouiller la forêt par les habitants du pays . . . ».

Deux cent ans bientôt que l'armée de Lescure traversait la forêt de Mervent, au **gué des Cailloux**, un matin de mai, pour aller reprendre « Marie-Jeanne » le canon fétiche des Insurgés vendéens, ces valeureux guerriers dont nous sommes si fiers, ici, nous, habitants de la belle forêt de Mervent.

Mais la paix est revenue. La forêt a retrouvé tout son calme. Il fait bon s'y promener, nous ou le poète, même par un après-midi d'été qu'a rafraîchi la pluie d'un orage : « *Oh ! la bonne odeur des bois mouillés ! L'eau perlait en gouttelettes aux dentelures des fougères. Le chemin s'égarait en sinuosités à travers les taillis de chênes, de genêts et de châtaigniers ! Les pinsons, mis en joie par une éclaircie de ciel bleu, s'amusaient à faire de la musique dans ces mêmes solitudes où retentissait jadis le fameux commandement de Jacques Cathelineau, - voici les Bleus ! . . . Egaillez-vous les gars ! ».*

Le Marinier :



Seul vestige de la dévastation de la forêt de Mervent sur ordre de Monsieur Colbert, ministre du Roi Soleil, de 1669 à 1683. A cette époque, la flotte de Louis XIV est loin d'être à la hauteur de son ambition de dominer le monde sur terre et sur mer. La création d'un nouvel arsenal est décidée. Le site de Rochefort est choisi pour ses atouts.

On a construit en série des vaisseaux et des galères dont quinze de ces dernières entre 1689 et 1690. La construction d'un vaisseau de 74 canons exigeait quelques 3000 chênes centenaires (un chêne de 100 ans mesure à peine 1 pied de diamètre = 30,05 cm.). Un navire de guerre était une véritable forêt sur l'eau. Le chêne représente 90% de ses besoins en bois complété par du châtaignier et du pin. Il fallut à Colbert mettre au point toute une organisation pour drainer les bois nécessaires à travers le royaume de France, les traiter, les conserver pour ensuite les utiliser à la construction de ces navires.

Pour cela, il a fallu décimer nombres de forêts comme celle de Mervent qui a gardé le souvenir de cette cruelle amputation. Seul survivant de cette hécatombe, il nous reste le « **Vieux Marinier** » épargné au dernier moment par les commis de Colbert.

Onze mille hommes de troupes réglées servent sur les vaisseaux ; les galères en ont trois mille. On enrôle, on enclasse (sic) des matelots, qui doivent servir, tantôt sur les vaisseaux marchands, tantôt sur les flottes royales. Il s'en trouve bientôt soixante mille d'enclassés sans compter les galériens qui permettent de vider les prisons où ils s'entassent en permanence.



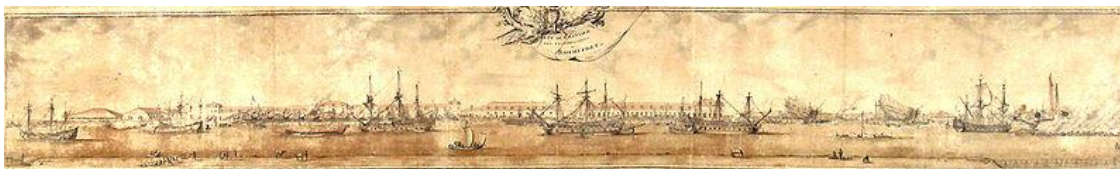
Avant d'arriver à l'arsenal de Marseille, seul port d'attache des galériens, les forçats avaient à subir la « chaîne », le voyage entre les divers lieux de France et ce port. Enchaînés au cou, deux par deux, supportant 15 à 20 kilos de chaîne et effectuant 20 kilomètres par jour, rançonnés et mal nourris par leurs convoyeurs, ils n'arrivaient pas tous à destination. Ceux qui y parvenaient se retrouvaient alors sur les galères du Roi (60 000 forçats entre 1680-1748). Un homme sur deux en sortait vivant : les galères du Roi étaient avant tout « *le plus grand pourrissoir d'hommes de la France* », d'alors !



Notre **Vieux Marinier** avait alors plus de 200 ans, largement l'âge requis pour être abattu comme nombres de ses compagnons. Il fut épargné. Aujourd'hui, il a environ 533 ans et il mesure 5 m. de

circonférence à la base.

L'arsenal de Rochefort en 1690



L'arsenal de Rochefort, créé par Colbert, s'approvisionna

beaucoup – entre autre - dans la forêt de Mervent. En 1998, encore, on a sorti de celle-ci, 8 chênes qui serviront à la reconstruction de la fameuse Hermione.

Par faute d'oubli de son nom d'origine, ce roc s'est appelé depuis des décennies le « *Rocher de Pruneau* » à cause du « *Triage de Pruneau* » où il se trouve.



Pourtant, le lundi 20 juin 1735, lors de la visite des officiers de la Maitrise des E & Forêts, un compte-rendu précis en est fait et, à la suite de celui du « *Parcq* » :

« et advenant le vingtième jour des dits mois et an, nous officiers, commis greffier, arpenteur et gardes susdits nous sommes transportés à la lizière (sic) du triage du Pruneau à l'endroit où sont marquez (sic) deux parois pour séparer la dite lisière de celle du Parcq et, la suivant, et allant au couchant le long des bois du Sieur Bouron (bois, près, jardins de la Rovergne, terrains à gauche, en montant, avant d'arriver au STOP des Ouillères), des bois de *Culteprais* (proche de la *Citardière* et appartenant au Marquis de Choiseul, seigneur de *Cul-de-Bray*) et la *Citardière* (*Bois de la Citardière* qui appartiennent à ce moment-là à Moriceau de Cheusse, Sieur de la *Citardière*) jusqu'au *Triage de la Trappe*, il s'est trouvé jusqu'au dit paroi 98 chesnées sur une (1) de large et continuant la dite lizière depuis le dit paroi en allant toujours au couchant jusqu'à un autre

paroi marqué sur deux faces faisant la séparation de la dite lisière qui est entre ledit *Triage de la Trappe* et le *Bois Maingué*, il s'est trouvé 8 chesnées et demy sur 1 de large, continuant la dite lisière depuis le paroi allant du midy entre le couchant et le nord entre ledit triage du Pruneau et le *Bois Maingué* jusqu'à un paroi marqué sur une seule face et au « *Ruisseau d'eau* » (ruisseau des *Robinières* ou **Vent** dit aussi ruisseau des *Verries*), il s'est trouvé 123 chesnées sur 1 quart de large où ladite (sic) lisière finist (sic) et, la reprenant un peu plus loin, à l'endroit et près de la *Fosse aux Merles* jusqu'au **Rocher Cervelle** et joignant la rivière **Mère** entre ledit triage (de Pruneau) et les terres et près de Pruneau, l'arpenteur a mesuré . . » (un peu plus de 150 ares).

Ce rocher était donc connu déjà à cette époque et sûrement déjà depuis les débuts de la période féodale.

Aujourd'hui, il est d'autant plus impressionnant avec la masse d'eau qu'il domine.

En dessous, une sente qui longe la rive gauche de la rivière *Mère*, est appelée : *Chemin n° 21* dit (et écrit) « *Sentier du Rocher Servelle* ».

Sur le plan de 1844, il est écrit *Roc Cervelle* (*cervelle*, mot de la langue française usité déjà en 1080) ; ce mot-là laisse à penser qu'une chute depuis ce rocher peut « *faire jaillir la cervelle* ».

Dans les temps anciens, un individu est-il tombé de ce rocher ?

On serait tenté d'y croire mais il y a d'autres explications plus recevables (d'après J.M.Cassagne et

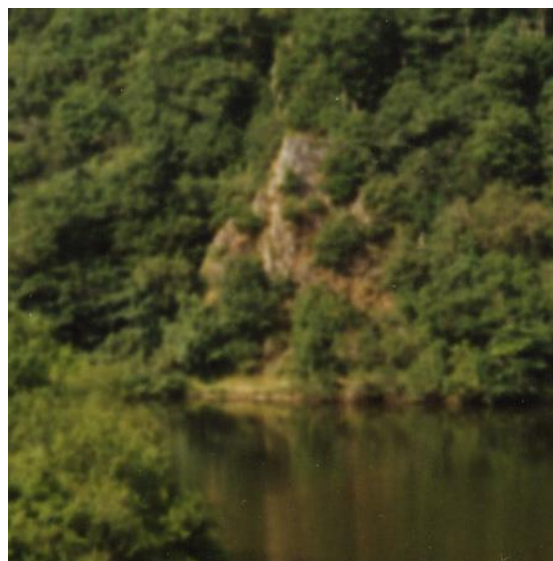
M.Korsak *Origine des Noms* éditions Bordessoules) : *Rocher* ou le mot *Roche* représente une

déformation du latin *rocca*, qui désignait au Moyen Âge un rocher, en général fortifié, défendant une

position stratégique ou un lieu de passage (route, cours d'eau, etc.). Cela a-t-il été le cas pour cet imposant rocher ?

Mais le *Roc Servelle* pourrait bien avoir aussi la même signification que la *Rocheservière* dont l'ancienne forme *rocca cervaria* veut dire le « *Château aux cerfs* ». Notre forêt ne regorgeait-elle pas de cerfs !

A moins que ce rocher n'ait été dédié au dieu le plus typé du panthéon gaulois : Cernunnos, dieu à ramure de cerf (prononcé Kernunnos).



Le Pont du Déluge :



principal des Eaux & Forêts, et qui grava ses initiales sur l'une des pierres servant d'assises à la construction.

Il mesure 13, 25 m. de haut et l'un de ses parapets fait 202, 50 m. ; ses pierres proviennent des carrières de la *Gajonnière* et de la *Jamonnière* et furent acheminées par le « *chemin de la Brune* », chemin qui prit alors le nom de l'un des ingénieurs responsables de la construction dans les années 1863-64.

Ce fut d'ailleurs, lors de cette construction, que disparurent les derniers vestiges des anciennes verreries gallo-romaines installées jadis dans ce tènement.

L'eau du petit ruisseau des *Robinières*, appelé plus tard « *Ruisseau des Verreries* » puis « *le Vent* » bouillonne en hiver à travers le *chaos du Déluge* où depuis des siècles, d'énormes et nombreux rochers, au milieu de son lit, essaient vainement de freiner sa course.

« Soudain sous les taillis de ce site sauvage, Quel est ce bruit confus grondant comme l'orage. Qui s'éloigne ou s'approche emporté par le vent ? A la voix des chasseurs



excitant sa furie, Au son bruyant des cors, c'est le vautrait (Équipage de chiens courants spécialement destinés à la chasse au sanglier) qui crie, Sur les rochers noircis des

coteaux de Mervent. Le cerf bondit enfin, quittant sa reposée. Il arrive haletant au vallon du Déluge : Mais il n'y trouve encore ni repos ni refuge ; Il se relève et fuit sous les bois de Mervent. Par les soins des piqueurs la piste est signalée sur un étroit sentier ! . . . Si la bête est tombée malgré ses fiers élans, Son trépas est certain ! » (Ch. Daudeteau 1870).

Hélas, c'est l'homme qui est tombé !

Là, dans ce vallon sauvage près du *chemin de la Brune*.

Monsieur Henri De Fontaines, frappé par un malaise cérébral, tombe à terre tandis que le sabot de sa monture lui fait une blessure profonde à la tête. On le trouva à cet endroit, mort, étendu sur un lit de mousse.

Devant vous, voici l'un des plus merveilleux site de Mervent.

Admirez le ruisseau qui serpente au fond de ce ravin, voyez la magnificence de ces énormes blocs de schiste entassés là pêle-mêle depuis l'ère quaternaire.

C'est le résultat d'un terrible séisme ayant entraîné les eaux du lac de Chantonnay, au centre de la Vendée, balayant tout sur son passage, entraînant des alluvions, des rochers qui s'amoncelèrent et formèrent le *Chaos du Déluge*, dit-on !

Admirons aussi ce magnifique **Pont du Déluge**. Il fut conçu par Monsieur de Villeneuve, franc-maçon notoire, ingénieur

La Forêt de Mervent (Vendée)



Le Chemin du Charna :

La *Poupardière* de Mervent connu son heure de gloire grâce à de riches marchands installés là au XVI^e siècle, comme en témoignent deux maisons ayant chacune deux belles portes sculptées de cette époque.

Pour se rendre au bourg, on empruntait, autrefois, un chemin unique, le « *chemin du Charna* » (« *Charna* » en vieux français signifie « *charnier* »), qui longeait le *ruisseau du Clion* lequel coulait de la *Citardière* vers la rivière *Mère* qu'il rejoignait sur sa rive gauche juste en face du *moulin à tan de la Vallée*.

On traversait le « *Clion* » par un gué situé en bas des coteaux de la *Rovergne* (nom jadis donné à cette partie basse des *Ouillères*). Près de ce gué, on peut encore voir une fontaine minutieusement maçonnée et aux eaux abondantes.

Depuis quand ce sentier porte-t-il le nom de « *chemin du Charna* » ?

On sait que bien avant l'obligation d'utiliser les nécropoles, les habitants des hameaux éloignés notamment, déposaient leurs morts dans des charniers creusés aux abords des forêts. Mais, ils sont créés aussi lorsqu'un grand nombre de personnes meurent lors d'épidémie ou sont tuées au cours d'événements belliqueux.



Portrait de Jacques Du Fouilloux

Un épisode tragique se produisit, il y a bien longtemps aux abords de la *Citardière*.

Lors des guerres de religion, en 1588, les Huguenots, après leur échec à Vouvant, viennent attaquer la *Citardière* où s'étaient réfugiés avec des blessés, soixante arquebusiers et une vingtaine de soldats des plus courageux !

Un pont-levis donne accès à la cour intérieure et l'ensemble est fermé par des murs d'enceinte parcourus par un chemin de ronde. La tradition veut : « *qu'un petit cheval en faisait le tour et signalait par des hennissements toute approche de l'ennemi ; un traître lui ayant coupé la langue, le malheureux animal ne put alors*

prévenir les occupants du château ».

D'autres récits moins cruels expliquent que tout simplement « *on lui lia la langue* ».

La Trémoille, chef protestant, attaque avec fureur le château ; ses occupants sont rapidement contraints de capituler. « *Les assiégés, et les blessés à l'abri dans la grande salle du corps de garde, sont sortis de leur couche, sont conduits dans la forêt proche pour y être pendus* ».

Aujourd'hui on peut voir, encore proche du lieu, quelques vénérables chênes dont les solides ramures ont servis à cette exécution !

N'hésitez pas à parcourir le « *Chemin du Charna* ». Quelque part sous vos pieds se trouve cet antique charnier. C'est là qu'ont été enterrées toutes les victimes de ce carnage dont des ossements ont été trouvés, encore, il y a une cinquantaine d'années.



Le Chemin de la Brune :

1906, le XX^e siècle débute : « *Douce époque* » où nos antiques bois retentissaient des échos des chasses à courre.

Cette antique passion est l'apanage des gentilshommes de la région et d'amazones en quête d'émotion. Peu importe, ces battues font vibrer la forêt et l'éveille pour un jour. C'était l'occasion pour les belles cavalières de déployer leurs grâces et leur agilité et pour les possesseurs de riches équipages de les mettre en évidence. Pour ces émérites chasseurs, c'était un « *heureux temps* » où le plaisir se résumait en trois mots : « *le bon vin, la chasse et l'amour* ! ».

Le soir tombé, les auberges du bourg de Mervent se remplissaient.

p. 2201

On soupaît chez la « *Belle Rosalie* », hôtesse aux charmes généreux. Que d'enthousiasmes elle

suscita ! Les échos de la vallée redirent souvent, le soir, ces paroles que les cors de chasse soulignaient en chœur : « *Connaissez-vous la Belle Rosalie, sa sœur Génie, et son hôtel ouvert aux compagnons de la joyeuse vie ! Qui veulent fêter Vénus et St-Hubert !* ». Et, encore longtemps, dans la nuit résonnaient les chants et le son des cors au fond des bois.

Le malheur va frapper cette joyeuse société.

« *C'était un jeudi de novembre, il faisait froid. Les chevaux, les meutes franchissaient allègrement les coteaux, les futaies, les taillis, les halliers, tandis que la forêt perdait sa parure de d'automne. Les aboiements des chiens, les cris des piqueurs, les sonneries des cors, la rendaient toute vibrante. La chasse battait son plein et se rapprochait du petit ruisseau : le Vent, qui bouillonnait à travers le chaos du Déluge où s'entremêlent depuis des siècles d'énormes et nombreux rochers. Le cerf bondissait et il arrive haletant sur le point d'être pris dans ce vallon sauvage* ». Mais, tout près du gué de la planche à Simonneau, non loin de la Fosse aux Merles, et sur le **chemin de la Brune**, un drame affreux va se



produire !

Mr Henri de Fontaines, surnommé le « *Père du Fouilloux* », grand amateur de chasse, émérite cavalier, amoureux de notre belle forêt de Mervent, monté sur son fidèle cheval « *Quintou* », vient de passer au « *Grand Marinier* », ce chêne majestueux, énorme, plusieurs fois séculaires, et que les ouvriers forestiers de Colbert avaient épargné lorsqu'ils ont taillé et presque pillé, notre antique forêt celtique, pour renouveler la flotte royale de Rochefort.

Le « *Père du Fouilloux* », chasseur septuagénaire, avait belle allure. A le voir, fièrement campé sur sa fidèle monture, on eût dit quelque représentant attardé de la Gaule antique en route pour une expédition belliqueuse.

Mais dans la gorge du *chaos du Déluge*, l'intrépide veneur est frappé par un malaise cérébral qui le jette à terre tandis que le sabot de sa monture lui fait une blessure profonde à la tête. On le trouva, là, mort étendu sur un lit de mousse, semblant dormir en rêvant encore aux mille rumeurs des bois, qu'il avait tant aimées.

Il était amoureux de sa forêt de Mervent et elle fut son tombeau.

Admirable fin pour un chasseur !



EXTRAITS du MERVENTAIS de Mme Raimond-Vincent Maryline (écrits de Mr Roger Albert que je ne peux manquer de vous faire connaître car ils prouvent que je fais des émules).

Inondations

Écoutons notre Vendée, devenue soudain bavarde face à l'amnésie des hommes du temps présent : « Vous devriez lire le rapport du sieur René Barraud sur le registre BNS de Mervent : « *Le vingt et un novembre de la présente année mil sept cent soixante-dix, les eaux sont venues à telle hauteur qu'elles ont emporté tous les moulins de la rivière, l'eau a passé sur les toits des maisons. Il n'y a que celui du Portail qui a résisté parce qu'il était neuf. La pluie a continué depuis le lendemain de la foire de la Saint Venant (12 octobre) jusqu'aux rois 1771 (6 janvier). Tous les jours il y a eu à nouveau très d'eau, les Loges de Fontenay ont été très endommagées. Il y a eu des maisons emportées par les eaux, les autres maisons tombaient tous les jours [...] et tout le pavé de l'église Saint Jean de Fontenay a été culbuté. L'eau était à six pieds de hauteur (1.98 m) dans les rues. On n'avait jamais vu ou entendu parler d'un tel déluge ; je mets cet accident sur les lignes à la postérité afin qu'on s'en souviennne. René Barraud.* » »

Nous sommes à Mervent où se retrouvent, afin de faire cause commune, la *Vendée* et la *Mère*, son affluent principal. Le bourg est planté sur un éperon rocheux, sorte de forteresse naturelle qui domine les cours d'eau qui l'enserrent en partie comme les fossés d'un château fort. L'ancien château est en ruines. C'était un lieu privilégié où venait se reposer Dunois, compagnon d'armes de Jeanne d'Arc. Le panorama est splendide et permet de découvrir l'immense forêt domaniale qui l'entoure.

La *Vendée*, avec la complicité de sa consœur la *Mère*, rivières vexées d'avoir été contraintes de freiner leur ardeur captive des différents barrages de Vouvant-Mervent, ont refusé notre demande d'interview. Non pas que les rivières soient hostiles aux prélèvements d'eau en faveur des humains, bien au contraire, mais elles ont agi par

solidarité envers les milliers de gouttes prisonnières de la vase et qui ne verront jamais le soleil.

Heureusement qu'une rencontre inattendue et d'une grande richesse ont permis de corriger cette lacune. Madame Maryline RAIMOND-VINCENT, qui habite Mervent, a recherché et noté ce qui s'est passé dans sa commune au cours des âges. La partie qui concerne les nombreux moulins qui peuplaient le site, est d'une richesse incomparable. Qu'elle en soit chaleureusement remerciée.

Extraits :

« Jadis s'étendaient, au pied du bourg de Mervent, de riantes et fraîches vallées, des prairies merveilleusement belles, au pied des côteaux fleuris aux beaux jours de genêts, d'asphodèles ou de digitales.

Sur le bord de la rivière, tournaient les grandes roues des moulins, laissant tomber des milliers de gouttelettes étincelant au soleil.

Des maisons se groupaient autour des moulins, entourées de leurs "vergers-potagers". Un chemin suivait le cours d'eau, poussiéreux en été, boueux en hiver. Un chemin qu'empruntaient les habitants de ces lieux, vaquant à leur labeur quotidien. Les bûcherons, regagnant leur "coupe" forestière, faisant sonner leurs sabots sur les pierrailles ou les planches des passerelles.

Là, on croisait aussi les mulets chargés de sacs de blé ou de farine et les charretées pleines de fagots d'écorces ou de sucres de ces mêmes écorces pilées.

La vallée, les villages vivaient avec la rivière, s'activaient avec, en bruit de fond, le murmure de l'eau cascasant doucement au-dessus des chaussées et au rythme lent des roues à aubes entraînées par le courant des biefs (canaux de dérivation).

*Sur les bords de la rivière **Vendée** et de la rivière **Mère**, résidait toute une population de Merventais.*



Au moulin des **Deux-Eaux** (ci-contre), au confluent de la *Vendée* et de la *Mère*, habite depuis longtemps la famille Gaschet, formée de meuniers apparentés déclarés "Maître fariniers". Ce moulin, un des plus beaux et importants installés sur nos cours d'eau, qui fut aussi un des derniers en activité à Mervent, a été chanté, lui aussi par les poètes qui fréquentèrent notre beau village.

'Halte aux Deux-Eaux.

Faisons donc sur ces bords une dernière halte !

*On peut tout en pêchant sur l'herbe printanière,
Admirer ce vallon si tranquille et si frais.
Et ces eaux serpentant à travers les forêts.
Que l'on est bien ici pour voir lever l'aurore !*



Le Moulin Neuf (ci-contre), la Vendée forme-là une boucle assez prononcée. Le vieux moulin à aubes, abrité par un ormeau plusieurs fois séculaire, au tronc noueux et aux racines plongeant dans les murs du bief, dissimule la maison du meunier (ci-contre).

Le poète sans mêle : ‘De Erablet à Moulin-Neuf, le lit de la Vendée est une suite sans fin de petites chutes charmantes. Des planches grossièrement travaillées, parfois même des bandes de fer jetées çà et là comme les piles d'un pont à travers la rivière parsemée d'îlots verdoyants, vous

permettent de franchir le petit fleuve, au risque d'y prendre un léger bain de pieds : ce qui, par les chaleurs de l'été, n'est nullement désagréable. Vous êtes au Moulin-Neuf.’

Le lieu est le fief des Gaschet, la famille y est déjà installée en 1659, c'est là qu'est né Maître François Gaschet. En 1836, nous y trouvons les familles de Pierre Jean Honoré Gaschet qui épouse, en 1843, Marie Poupin, veuve Ayraud. Cette famille aisée, influente et respectée, est propriétaire de tous les moulins, terres et côteaux depuis l'Erable jusqu'aux villages de la Vallée.

Le moulin fonctionne à la vapeur après 1870.

Le moulin à tan des Loges est déjà mentionné en 1585 et appartient alors à Nicole Bernardeau veuve et à son fils. Après la Révolution, en sont propriétaires René Couton, le ‘Vieux’ (maire de 1814-1816) et son cousin René Couton le ‘Jeune’, marchands de tan.

Au moulin de Gourdin (ci-contre), ce moulin sur la rive droite de la Vendée, était probablement installé à l'emplacement d'une cité lacustre primitive.

Bien avant 1700, est installé Maître André Rouault, farinier et notable de la paroisse, comme son fils François. La fille de ce dernier épouse Pierre Boutet, également farinier.

***Doreau** (ci-dessous) le moulin était installé sur la rive droite de la Vendée. L'un des membres, Hommeau Pierre, est bourdonneur, un ouvrier qui transforme en charbon le bois de bourdaine ; ce charbon entre dans la composition des poudres de chasse.*

Vers 1660, est né au moulin de Doreau, Jacques Billon. Farinier de son état, son fils lui succèdera. Ce



dernier a plusieurs sœurs. Âgé de dix-huit ans, il épouse, en 1711 Jeanne Moisionier. C'est un notable estimé de la communauté, ‘homme de bien’ sans aucun doute.

Mais des ennuis vont frapper la famille. Marie, la sœur d'André Billon, est accusée par 24 témoins de cette paroisse, de se livrer au trafic organisé de bois volé, pendant plus de dix ans avec ses complices, Jacques, son fils Simon Foucaud, un autre garde et le curé Pierre Baudry, prêtre chapelain de la chapelle Saint Joseph de Mervent.

L'affaire, découverte en 1736, fait grand bruit



et atteignit peut-être l'honorabilité des familles condamnées ?

La famille Massé deviendra propriétaire, ou presque, de tout le village. Edmond Massé, né à Doreau en 1876, disait en montrant ses terres et ses prés : "O l'é tout à mâ jusqu'à tio chagne léro" (couvert de lierre). Le surnom lui était resté : "Tout à mâ".

Dans la vallée de la Mère, **Diet** (ci-contre) et son moulin à deux roues. Les buissons d'aubépine aux fleurs blanches abritant de leur ombre un tapis doré de primevères, le rouge-gorge volant sur les rochers, l'hirondelle sur l'eau, la linotte sur la branche, l'alouette dans la nue ; un ensemble harmonieux d'eaux limpides, d'herbes fraîches, de bruyères fleuries, d'ombrages ondoyants, des toits aux tuiles brunes ou rouges qui paraissent, au fond d'un ravin gracieusement encadrés par des collines en amphithéâtre et doucement éclairés par le plus beau ciel : voilà notre arrivée au moulin de Diet, en suivant le sinuosités charmantes de la Mère.

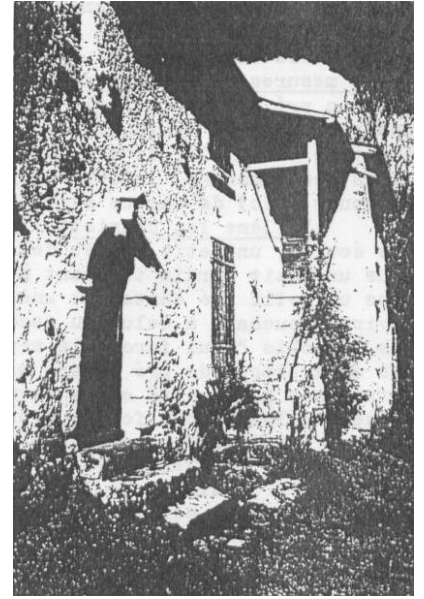
"Ici, pour un instant, nous quittons les forêts ;

Voici, Diet au sein de ses vergers si frais :

Salut, Diet ! salut riante prairie

Pendant l'été si verte, au printemps si fleurie"

Voici ce qu'écrivit Louis Brochet en parlant de Diet : "Ce vallon est d'une réelle beauté et vaut qu'on s'y attarde et se laisse envahir par sa douce mélancolie, un restaurant hospitalier convie le visiteur à manger de la friture".



La pêche à la "passée" se pratiquait avec un engin appelé en Vendée "bray". Cette pêche était presque une fête. Elle se pratiquait par une nuit sans lune quand la pluie avait fait grossir la rivière et



rendu son eau jaune et boueuse. Quand la bray était tendue, les pêcheurs se rassemblaient dans le moulin autour d'un bon feu. Au bout d'un certain temps, il fallait lever le bray, la vanne refermée. Si la pêche était bonne, (anguilles et autres poissons) l'engin devenait très lourd et ce travail demandait l'effort de plusieurs hommes costauds.

A **Pierre Blanche** (ci-contre) fonctionnait un moulin à tan. "Au milieu de riannes prairies, nous passons de moulin en moulin. Voici celui de Pierre Blanche avec sa chaussée et une agreste passerelle qui permet

de traverser sur la rive gauche : là vivait une famille de modestes meuniers.

... Pierre Blanche apparaît dédaignant le rivage. Ses toits sont perchés sur un rocher sauvage au milieu des prairies où la Mère va, de moulin en moulin, porter le travail, la joie, la vie !" (Daudeteau).

Dans les maisons sur le haut du coteau, logent Nicolas Boutet, sa femme et leurs cinq filles. C'est un foulonnier à draps. Son frère, François, charpentier de moulins, sa femme et leurs quatre enfants peuplent cet endroit charmant, face au grand rocher blanc qui lui a donné son nom.

Le **moulin du Portail** (ci-contre) était situé sur les bords de la rivière la Mère, sous les ruines du château de Mervent. Sur ce lieu s'est établie la famille Normand.

Mathurin, l'ancêtre décède en 1725.

En 1770, le moulin de Portail, parce qu'il était neuf, seul dans la vallée, résiste à la grande et tragique crue.

Le village de la Vallée, près de son vieux pont, compte, en 1896, onze feux et trente-sept habitants. Le



moulin à eau ne tourne plus depuis longtemps. Y habitent des bûcherons, scieur de long, des p. 2205 carriers, un propriétaire-cultivateur. L'Hôtel Clochard, un petit établissement fréquenté assidument par les chasseurs, est la propriété d'Eugène Clochard, ouvrier carrier et de sa femme.

Le moulin de Prévaireau (ci-contre), construit en 1834, la maison résonnait du bruit de ses pilons actionnés par la roue. Ces pilons écrasaient les écorces de chêne. Ces écorces pulvérisées étaient produites pour les tanneries de Fontenay.

Ainsi vivaient nos fraîches vallées, peuplées et actives. »

Le barrage de Mervent, un vieux projet (par Mr Roger Albert)

En 1878, la Vendée inquiète, on apprend par un pêcheur qu'il est question d'établir un barrage au roc Saint Luc « pour former un vaste réservoir pour conserver l'eau au profit des habitants en aval de la Vendée afin d'en rendre la navigation assurée. »

Si le pêcheur à la ligne est plutôt satisfait d'un projet qui va créer une grande réserve poissonneuse, cela perturbe les meuniers, foulonniers et tanneurs dont le gagne-pain est tributaires de l'énergie des rivières.

La Vendée elle-même, se sent piégée par les idées nouvelles des hommes : « Que vais-je devenir ? Un grand lac, un cirque d'eau pourquoi faire ? Finis les voyages, fini de flâner au gré du chemin de halage de Fontenay. Les belles demeures qui se mirent dans mon cours, terminé. Les belles dames en crinoline et en bottines qui arpentaient mes rives, c'est foutu... »

Heureusement, Le conseil municipal de Mervent veille au grain : « Considérant que ce projet, venant à être réalisé, causerait un grand tort à la commune, soit par les usines qui sont établies sur la rivière et qui paient patente et des contributions, soit pour les hameaux et autres propriétaires qui paient également des impôts [...], les habitants lesquels vont émigrer pour habiter différentes autres communes.

Le Conseil est d'avis que ledit barrage soit établi, moyennant que l'Etat paie la valeur de toutes les propriétés inondées par la rivière, suivant la valeur donnée par expert ; en outre, qu'il paie une rente annuelle à la commune de Mervent. »

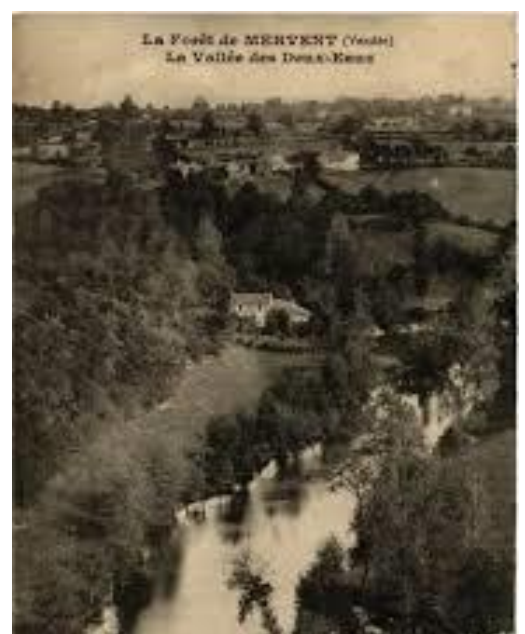
Projet finalement abandonné jusqu'aux années 1942-1943. Nous vivions l'occupation. Le service du Génie Rural, les collectivités intéressées, confiaient les travaux préparatoires à la Société d'Aménagement Urbain et Rural (SAUR).

Un vaste bassin versant de 385 km² était concerné. Il englobait le rivière Vendée et ses principaux affluents : la Mère, grossie des ruisseaux du Chambron et du Fougerais qui rejoint la Vendée au confluent des Deux Eaux (où tournait le moulin, ci-contre).

Le ruisseau des Verreries, appelé aussi le Vent, au confluent du Pont-aux-Biches. Le ruisseau de la Cornelière grossi des ruisseaux de Maigre Souris et d'Ecoute s'il Pleut qui le rejoint au confluent des Trois Ruisseaux un peu en aval du Pont de Perrure.

En 1954, de nombreux moulins sont à l'abandon, tombent en ruine. Un seul moulin fonctionne encore sur la rivière Mère, celui du Portail qui fournit la farine à la biscuiterie Cantreau et aux boulangeries de Fontenay, Mervent, Nieul-sur-l'Autize, Saint-Martin-de-Fraigneau, Vouvant.

Les propriétaires des terres, des bâtiments, vont être expropriés et indemnisés. Ceux dont le village est à l'abandon ne seront payés qu'à moitié. Les derniers habitants vont devoir déménager et s'installer loin de la rivière et des lieux qui souvent ont abrité leur enfance, leur jeunesse, leur famille, leur vie. Pour eux, c'est souvent un déchirement !



La première pierre est posée le 14 mai 1955 par le ministre de l'Agriculture, M. Sourbet.



Un immense chantier s'installe entre *Brûleau* et *Doreau*. Il est constitué par une voûte de 150 m en crête, d'une épaisseur de 5.40 m à la base et de 1.80 m au sommet, de quelques 26 m de hauteur. Une route de 4 m au sommet de l'ouvrage assure le passage d'une rive à l'autre. Dix siphons, cinq à chaque extrémité du barrage à commande automatique assurent l'évacuation en temps de crue. Enfin, une vanne à commande électrique pourra évacuer jusqu'à 50 m³/seconde.

Un grand lac artificiel se forme au creux de la forêt. L'eau monte, monte de la cote 12 à la cote

36, 24 m de hauteur devant le grand arc de béton de l'ouvrage. Petit à petit, l'eau recouvre *Doreau*, la large vallée de *Gourdin*, les vieux moulins à l'abandon depuis longtemps. Cent dix hectares sont alors sous l'eau.

En décembre 1956, la vanne est ouverte et l'eau est envoyée vers l'aval.

Les fonctions de la station consistent en une production d'électricité et une production d'eau potable. Deux groupes turbo-alternateurs de 1 000 cv produisent de l'électricité dont la majeure partie est vendue à l'EDF.

En 1957, les travaux sont terminés et la

station toute neuve est mise en service.

Les autres barrages (Roger Albert)

Le barrage d'Albert est un barrage poids (ci-contre). D'une capacité de 3 millions de m³, il fut construit en 1964 en amont de celui de Mervent.

Sur la rivière *Mère* :

Le barrage de *Pierre Brune*, (p. suivante) construit en 1979. Barrage poids sur le lit de la rivière. L'ouvrage d'évacuation des crues possède deux séries de quatre siphons ;
- le barrage de *Vouvant* a été construit en 1978 en queue de retenue de *Pierre-Brune*, au lieu-dit « *Ripérou* ». Il a permis la création d'un plan d'eau qui entoure l'agglomération et caresse le pied des remparts. Sa vocation est principalement touristique (voile, pêche). Sa cote reste constante grâce à deux clapets de 25 m de longueur et de 2.5 m de hauteur actionnés par deux vérins hydrauliques.

Enfin, trois petits barrages, en aval de *Fontenay*, sont aménagés à *Boisse*, *Massigny* et la *Boule d'Or* à la *Taillée*. Equipés de trois vannes-clapets de 6 m de long, ils maintiennent des biefs et sont ainsi des régulateurs de débit.

Ces ouvrages constituent une réserve d'eau potable permettant d'alimenter les communes du Sud-Vendée, *Rochefort*, *La Rochelle* ainsi que des communes en *Deux-Sèvres* et en *Charente-Maritime* et même par une conduite sous-marine, l'Île de Ré jusqu'au phare des *Baleines*.



La gestion de l'eau demande une attention particulière au responsable du barrage de **p. 2207**



Mervent. Outre 1960, en 1995, après un automne et une fin d'année 1994 pluvieuse, les 22 et 23 janvier, le débit monte à 245 m³/seconde. La cote atteint, en pointe des crues, 35,17 m (maximum 36 M).

Heureusement, la pluie a cessé et le niveau baisse rapidement.

Mais quelle responsabilité énorme et quelle somme de connaissances pour maîtriser ainsi les calculs, les ouvrages et les éléments.

Monsieur Daunis, le responsable, a sans doute pu éviter plus d'une inondation qui aurait pu être catastrophique à Fontenay et dans le marais.



Près du lac, comme M. Blanpain de Saint Mars, tout en admirant le paysage, venons rêver et nous souvenir du passé :

« Distract, souvent, je rêve à côté du barrage.

Mon chien est là couché au milieu des fougères

Tous les deux regardant les effets de l'orage

Devant l'immensité de cette eau prisonnière.

Commun un écrin vivant, la verdure entoure la vallée profonde du lac qui vient de naître.

Elle est toujours présente en ses

nombreux détours, il faut être habitué pour la connaître.

Les arbres centenaires n'avaient pas prévu de se voir si grands en cet étrange miroir.

Ils ont pourtant vécu une longue histoire.

Par l'énorme marée le pays a sombré.

Surtout ne laissez pas mourir notre passé ; auprès du lac, venez, venez souvent rêver !

....

Mais sachons apprécier notre grande retenue d'eau qui a son charme et attire à Mervent touristes, promeneurs, amateurs de sports nautiques et qui comble les pêcheurs.

Admirons le joli paysage qu'elle crée à Gourdin, aux Loges, à l'Erable, à Moulin Neuf, aux Deux-Eaux, à Prévaireau, à la Vallée, au Portail, à Pruneau et n'ayons pas de regrets de notre vallée perdue qui reste toujours belle. »



